

le  
mag

DÉCEMBRE 2019 / N°55



[www.taden.fr](http://www.taden.fr)

**p. 22**

**Karine Vallet**  
*nouvelle secrétaire*

**p. 30**

**Installation  
Chaudière bois**

**p. 37**

**Nouvelles  
Enseignes  
installées**

# Sommaire

## Vie Municipale

04

- Les échos du conseil municipal
- État civil

### TRAVAUX

- Autorisation de travaux
- Permis de construire / démolir
- Demandes préalables

### ÉVÉNEMENTS

- Chaudière bois
- Liaison douce TADEN-DINAN
- Liaison douce La Vallée sur L'Étang
- Place des Forges
- Programme Voirie 2020
- Agenda des manifs
- Commémoration 11 Novembre
- Le départ de Sylvie Hamonet
- L'arrivée de Karine Vallet
- Bar du Manoir / Rouverture
- Concours de dessin
- Trophée d'Armor
- Démarches en ligne
- Inscription liste électorale

### DIVERS

- Tennis
- Nos amis les bêtes
- Vélos électriques

## Vie associative

31

- Le club de l'amitié en vadrouille
- Un exposant BIO à Trélat
- Le Club de Foot
- Café associatif

35

## Vie scolaire

- École des Forges au Sénat
- École du Moulin *Fraich' Attitude*
- Fêtes des Écoles
- La vie de nos écoles

42

## Vie économique

- Un nouveau kiné à Taden
- Hôtel Best Western
- Bar du Manoir
- Ecomiam
- Lav'car

48

## Infos diverses

- MATERNITÉ - *Nouveaux accouchements*
- Stop violences conjugales
- Dépistage audioprothésiste
- Énergie en action - *PAYS DE DINAN*

51

## Vie pratique

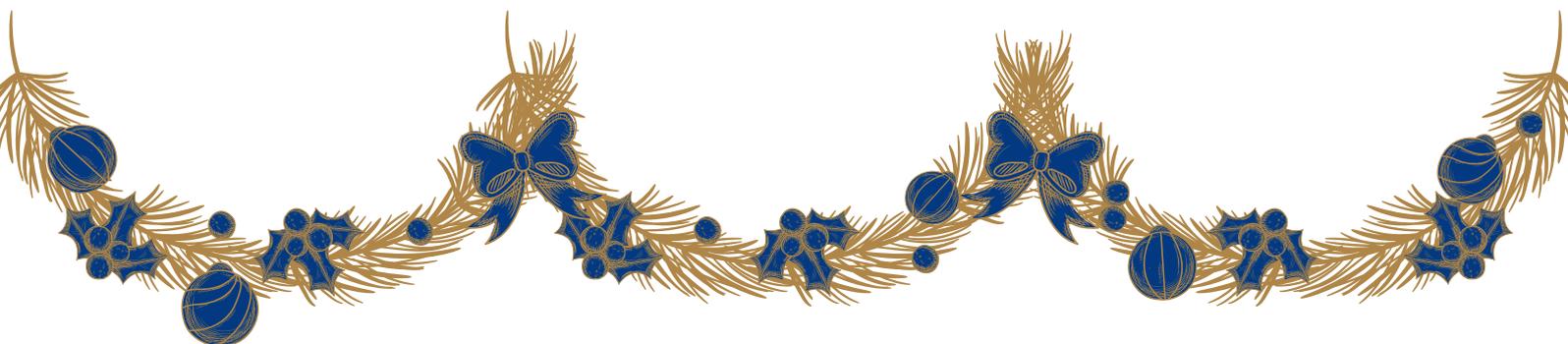
- L'assouplissant
- Jours et horaires déchèterie
- Gâteau à la compote de pommes

## Le mot du maire

*Par mesure de précaution et afin de respecter les règles édictées par le code électoral, l'éditorial du maire est suspendu jusqu'au prochain renouvellement du conseil municipal.*

Néanmoins, la mairie de Taden vous souhaite une agréable lecture de ce bulletin informatif, ainsi que d'excellentes fêtes de fin d'année à toutes et tous et vous donne rendez-vous **le mercredi 8 janvier 2020** pour la traditionnelle cérémonie des vœux, à la salle MTL à 18h00.

*Evelyne Thoreux,*  
Maire de Taden



Bulletin novembre 2019

**Directrice de la publication :**

*Sabrina Petit*

*Adjointe chargée de la communication*

Participation et crédit photos élus et employés administratifs :

*Olivier Noël, Martine Boissière, Maryse Percher, Alain Robert, Charles Boivin, Daniel Goupil, Evelyne Thoreux, Gérard Henry, André Colson, Ludovic Floury, Nelly Gauthier, Jean-Luc Joan et Sabrina Petit*

**Association / Club :**

*Agnès Rolland – Club de l'amitié  
Stéphane Potin – Club de Foot*

**Création et réalisation :**

Impri'Media Bretagne  
Saint-Samson-sur-Rance  
02 96 39 23 50

**Tirage 1500 exemplaires**

## LES HORAIRES D'OUVERTURE DE VOTRE MAIRIE

**Du lundi au vendredi : 9h30 à 11h45  
13h30 à 17h00**

**Le mardi : 9h30 à 11h45  
13h30 à 19h00**

### **Permanences**

de M<sup>me</sup> Le Maire et ses adjoints  
et du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)  
**sur rendez-vous**

**E-mail :** [contact.mairie@taden.fr](mailto:contact.mairie@taden.fr)

**Service communication :**

[service.communication.taden@orange.fr](mailto:service.communication.taden@orange.fr)  
ou [s.petit@taden.fr](mailto:s.petit@taden.fr)

## Les Echos du Conseil Municipal

*Les comptes-rendus complets des conseils municipaux peuvent être consultés sur le site internet de la commune. Pour le bulletin, nous en faisons un condensé.*

29 mai 2019

### Dinan agglomération

#### TRAVAUX DE RESTAURATION DES MILIEUX AQUATIQUES

Le conseil municipal émet un avis favorable au projet de restauration des milieux aquatiques porté par Dinan Agglomération sur les bassins versants de la Rance et de l'Arguenon. Le montant de ces travaux de reconquête de la qualité de l'eau est estimé à environ 2,4 millions d'euros (20 % à la charge de Dinan agglomération).

### Enquête publique GAEC LA HOLSTEIN

Le GAEC de la Holstein a un projet au lieu-dit « La Gromillais » en Corseul visant à :

- > L'extension d'un élevage existant de 105 à 300 vaches laitières.
- > La construction d'une stabulation, d'un hangar à matériel/fourrage, de deux silos et d'une unité de méthanisation.
- > La mise à jour du plan d'épandage.

Le conseil municipal, après avoir donné la parole aux porteurs du projet et après en avoir délibéré, émet un avis défavorable au projet d'exploitation/restructuration présenté par le GAEC de la Holstein, par 6 abstentions, 6 voix favorables et 7 voix défavorables.

### Convention avec Dinan Agglomération

#### LUTTE CONTRE LE FRELON ASIATIQUE

Le conseil municipal, approuve la coordination par Dinan Agglomération des actions de lutte contre le frelon asiatique. Les charges de fonctionnement, de communication, de suivis technique et administratif seront prises en charge dans leur globalité par Dinan Agglomération.

Les frais d'intervention seront répartis entre la commune et l'agglomération (50 % à la charge de chacun)

En 2018, près de 600 nids de frelons asiatiques ont été signalés sur l'ensemble du territoire de Dinan Agglomération.

### Finances

#### VOTE DE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE

Une somme de 350€ est votée pour les établissements accueillant des apprentis, résidant sur la commune.

**CHAMBRE DES METIERS 22**  
50,00 € / apprenti (6) = 300,00 €  
**BATIMENT CFA 22**  
50,00 € / apprenti (1) = 50,00 €

#### BUDGET CAMPING

Le camping propose la location de vélos électriques aux usagers du camping mais aussi, de manière plus générale, aux Tadennais.

A compter du 1<sup>er</sup> juin 2019, les tarifs seront les suivants :

Forfait <i>matin</i>	<b>7 €</b>
Forfait <i>après-midi</i>	<b>10 €</b>
Forfait <i>journée</i>	<b>15 €</b>
Forfait <i>semaine</i>	<b>90 €</b>

#### TARIFS RESTAURATION

Le conseil décide de réindexer les tarifs de restauration scolaire sur l'indice de l'inflation.

#### TARIFS 2019/2020

Repas enfant	<b>2,85 €</b>
Contrats ou stagiaires employés à la commune	<b>2,85 €</b>
Enseignants, personnel communal	<b>4,65 €</b>
Personnes extérieures bénéficiaires	<b>4,65 €</b>

(sur décision de la Commission du CCAS communal)

### Personnel

#### INDEMNITÉ POUR ÉLECTIONS EUROPÉENNES

A l'occasion des élections européennes du dimanche 26 mai 2019, il a été fait appel au personnel communal. Le choix de rémunérer ou de compenser les travaux supplémentaires relève du pouvoir discrétionnaire de l'autorité territoriale et doit faire l'objet d'une délibération.

Le conseil instaure l'IHTS pour les agents appartenant aux grades de catégories C et B de la filière administrative et fixe l'indemnité forfaitaire complémentaire pour élections à 125 €.

## Aménagement de la place des Forges

Le conseil municipal, par 3 absentions (Messieurs Henry et Le Leurch, M<sup>me</sup> Buchon ) et 16 voix pour, approuve :

> l'avant-projet sommaire (APD) présenté par Le cabinet A'DAO Urbanisme, maître d'œuvre de cette opération, avec option pour l'aménagement du carrefour entre la RD2 et la rue du Traversain.

> l'estimatif des travaux : 205 624,45 € HT (options 1 et 2).

> l'avenant aux honoraires de maîtrise d'œuvre du cabinet pour un montant de 15 310,48 € HT

## ECLAIRAGE PUBLIC

Le conseil municipal approuve l'installation d'un mât solaire, le long de la RD2 au niveau du lieu dit «Le Portail» pour un montant estimé par le SDE à 6 000 € HT. Reste à charge pour la commune : 3 600 €.

## Finances

### ACHAT D'UN TRACTEUR POUR LE CAMPING

Le tracteur du camping, qui a vocation à tracter les caravanes notamment, a fait l'objet d'une réparation courant avril. A l'issue de cette réparation, il est à nouveau tombé en panne le jour de sa livraison. Le montant des nouvelles réparations s'élevant à plus de 6 000 €, une expertise a été diligentée auprès de l'assurance du camping. Aussi est-il aujourd'hui envisagé l'acquisition d'un nouveau tracteur. Cette acquisition est estimée à 25 000 €.

### SIGNALÉTIQUE COMMUNALE

Une étude a été amorcée en 2018 sur l'harmonisation et la réorganisation de la signalétique sur l'ensemble de la commune. Ce projet consiste en effet à revoir l'intégralité des panneaux directionnels (services publics, hébergements...) Des panneaux de présentation

globale de la commune sont également prévus.

Le cabinet AMOS, de Savenay, a accompagné la commune dans l'élaboration de ce projet et a présenté le 20 mai dernier l'avant-projet définitif du déploiement de cette signalétique. Une consultation va ainsi être prochainement lancée.

## Voierie

Une consultation a été lancée pour le *programme de voirie 2019* (trottoirs au Bois Coudray et allée du cimetière du bourg).

Après analyse des 3 offres reçues, et considérant que ces dernières étaient supérieures à l'estimatif établi par l'ADAC 22, la commission d'appel d'offres (CAO) a décidé de reconsulter les 3 entreprises en leur demandant de revoir leurs offres par retrait des travaux du cimetière. Réunie à nouveau le 28 mai 2019, la CAO a décidé d'attribuer le marché à l'entreprise SPTP pour un montant de 21 591 HT.

19 juin 2019

## Approbation du PLUiH

Le 16 janvier 2019, le conseil municipal a formalisé ses desiderata sur le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal valant Programme Local de l'Habitat (PLUiH).

Le 25 mars, le conseil communautaire de *Dinan Agglomération a arrêté, sur les 64 communes, son projet de PLUiH*, qui conformément aux dispositions du Code de l'Urbanisme, a été transmis à la commune le 5 avril 2019. La commune de Taden a désormais un délai de 3 mois

pour transmettre son avis éventuel sur le PLUiH arrêté.

Il s'est avéré que certaines remarques faites n'avaient pas été correctement retranscrites sur les documents à présenter au conseil municipal et au public :

- Terrains intégrés par erreur en Opération d'Aménagement Programmée (OAP n° 339-1) :

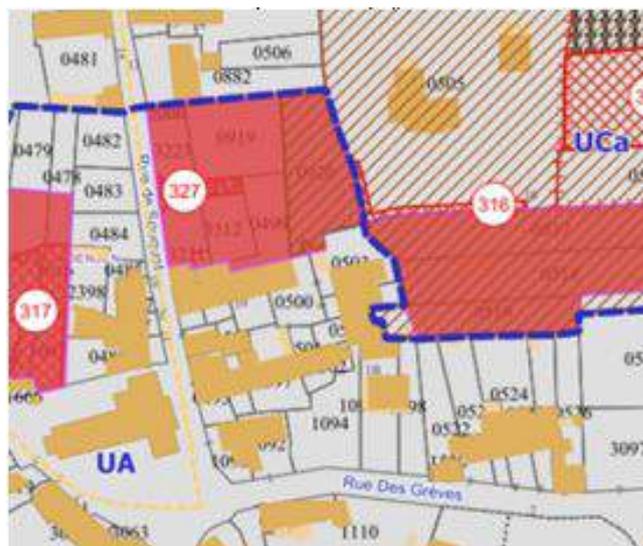
Il faut modifier le contour de l'OAP selon les parcelles concernées par les projets de construction définis dans le cadre de l'étude urbaine, en excluant les

fonds de jardins ayant vocation à le rester.

## Plan proposé



**Plan demandé par la commune**



**Suppression d'un emplacement réservé (n° 316)**

**3 - Cartographie du Parc d'Avaugour**

Cœur Emeraude a été missionnée par le Syndicat Mixte des Pays de la Rance et de la Baie (SMPRB) pour réaliser un plan de gestion des espaces naturels d'Avaugour, dont il est propriétaire.

A la lecture des propositions cartographiques du PLUi, il a été noté que la surface classée en Espace Boisé Classé (EBC) actuellement proposée sur ce site pourrait freiner la réhabilitation environnementale de milieux en cours de boisement, telles les landes humides. Ces milieux sont à conserver à l'état de strate herbacée voire arbustive.

Aussi, conformément aux observations de Cœur Emeraude, il est proposé une cartographie optimale des EBC à prescrire sur ce site.

Par courrier en date du 21 mai 2019, Monsieur le Président de Dinan Agglomération s'est engagé à prendre en compte ces observations. Madame le Maire fait part d'une 4<sup>ème</sup> observation : une réserve foncière, au bénéfice de la commune, sur la parcelle D 1339, située rue Guérault, n'a pas été retranscrite en tant qu'espace réservé.

*Elle propose donc de demander une modification de la cartographie en ce sens.*

Le conseil municipal, par 11 voix pour, 6 voix contre et une abstention, approuve le projet de PLUiH avec les quatre observations précitées pour intégration au dossier d'enquête publique.



**OPÉRATION «DÉSHÉRBAGE»  
À LA BIBLIOTHÈQUE**

Le «dés herbage» (élimination des anciens ouvrages) consiste à opérer un tri des différents ouvrages de la bibliothèque afin d'envisager leur vente ou leur élimination.

Une vente est proposée lors du vide-grenier du 7 juillet 2019 avec les tarifs suivants:

- **1 euro** : romans et ouvrages classiques
- **2 à 3 euros** : gros ouvrages (encyclopédies ...)
- **0,20 à 1 euro** : petits ouvrages pour enfants

## REDEVANCE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

L'utilisation du domaine public pour exercer le commerce est subordonnée à l'autorisation préalable de l'administration (AOT) et est assujettie au paiement d'une redevance dont le taux est établi par délibération du conseil municipal.

Le conseil municipal, par 17 voix pour et une abstention (M. Le Leurch), fixe les redevances de la façon suivante :

- > 0,50€ par mètre linéaire occupé lors d'évènements épi-sodiques (manifestations ponctuelles, festivités associatives)
- > 30€ par mois pour les ventes ambulantes régulières (camion pizza, crêpes, «food-truck»)

## ENQUÊTE PUBLIQUE : SNCF, MODERNISATION DES VOIES.

Le conseil municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable sur le projet de modernisation de la ligne Dol de Bretagne - Dinan porté par la SNCF.

Les travaux ont pour but de pérenniser l'infrastructure et prévoient un renouvellement de voie classique (remplacement de ballast, traverses et rails) tout comme des travaux connexes :

- mise à niveau des dispositifs d'assainissement ;
- aménagements routiers aux passages à niveau ;
- réfection / assainissement ponctuels de la plateforme ;
- aménagements des quais de Plerguer et Miniac ;
- mise en peinture du viaduc de la Fontaine des Eaux.

Des interventions sont également prévues au niveau de certains ouvrages d'art, dans le but de les renforcer ou de corriger certains défauts.

## VOTE D'UNE MOTION DE SOUTIEN AU PROJET DE PARC NATUREL RÉGIONAL

Le Conseil Municipal de Taden, ré-affirme son attachement à :

- un PNR comme outil de dynamique de territoire, en complémentarité et en plus-value par rapport aux politiques des EPCI ;
- la création d'un syndicat mixte, forme plus adéquate qu'une association pour créer et porter le PNR.

## ENGAGEMENT AUPRÈS DE CŒUR EMERAUDE SUR L'APPEL À PROJETS « PLAN DE PAYSAGES »

Le Ministère de la Transition Écologique et Solidaire a lancé récemment l'édition 2019 de son appel à projets « Plans de Paysage ».

Il souhaite soutenir l'émergence de projets de territoire et de stratégies locales explorant toutes les pistes de réflexions possibles pour construire les paysages de demain dans le respect des identités et relever au niveau local tous les défis des transitions.

L'association *Cœur Emeraude*, dans le cadre du projet de Parc naturel régional Vallée de la Rance-Côte d'Emeraude, souhaite initier l'élaboration d'un premier Plan de paysage, focalisé sur l'Unité Paysagère et Patrimoniale « *L'interface rurale, une campagne en mutations* », qui aurait pour ambition de devenir une feuille de route à entrée paysagère pour les collectivités et les aménageurs locaux.

Ce travail pilote se concentrerait sur la requalification paysagère et notamment sur les entrées de ville, l'un des enjeux forts du projet de Parc, et associerait les collectivités, la société civile, le Conseil d'Architecture de l'Urbanisme et de l'Environnement des Côtes d'Armor, partenaire historique, et l'École du Paysage Agrocampus ouest d'Angers.

La commune de Taden est directement concernée par ce projet au titre de l'entrée nord/est de la ville de Dinan (zone commerciale Cap Rance) et a montré son engagement à la valorisation de cette entrée, en proposant le déclassement de deux terrains de AUy en A et en lançant l'étude d'une liaison douce du giratoire de Dombriand à Dinan.

## Personnel

### RECRUTEMENT D'UN AGENT TITULAIRE

*M<sup>me</sup> Sylviane Hamonet* a fait valoir ses droits à la retraite à compter du 1<sup>er</sup> octobre prochain.

Un avis de vacance de poste a ainsi été publié et 33 candidatures ont été reçues en Mairie.

A l'issue de l'étude de ces candidatures, dix personnes ont été invitées à un entretien.

La candidature de *M<sup>me</sup> Karine Vallet*, exerçant actuellement des fonctions d'assistante en ressources humaines à la mairie de Pleurtuit, a été unanimement retenue.

Un accord a par ailleurs été trouvé avec la commune de Pleurtuit pour une mutation auprès de la commune à compter du 1<sup>er</sup> août 2019 afin de permettre un tui-lage d'un mois entre les 2 agents.

## Personnel

### RECRUTEMENT D'UN AGENT NON TITULAIRE

La commune peut faire appel à du personnel contractuel, sur une période à durée déterminée, pour pallier l'absence de personnel ou faire face à un accroissement ponctuel de l'activité. Il est ainsi décidé de recruter une personne, à temps complet, du 1<sup>er</sup> juillet au 31 août 2019 et de l'affecter auprès des services techniques.

28 août 2019

### A - Liaisons douces Dombriand-Dinan / Section 1 (Dombriand-Les Champs Blancs) : attribution du marché

La commission d'appel d'offres, réunie les 9 et 18 juillet derniers, a étudié les offres reçues pour les travaux d'aménagement de la première section de liaisons douces sur l'axe Dombriand-Dinan (Dombriand – Les Champs Blancs).

Le marché a été attribué à la société EVEN pour un montant de 270 851,81 € HT.

Le plan de financement prévisionnel actualisé est le suivant :

Dépenses	Montant H.T.	Recettes (subventions)	Montant H.T.
Maîtrise d'œuvre	12 641.00€	Département, Etat, régio, agglo, (contrat de partenariat) 60.17%	170 590,00€
Travaux	270 851.81€	Autofinancement (à la charge de la commune)	112 902.81€
Total	283 492.81€		

### B - Aménagement de la Place des Forges : attribution des marchés

A l'issue de l'analyse des offres réalisée par le cabinet ADAO Urbanisme, maître d'œuvre de l'opération, les marchés ont été attribués :

- Pour le lot n° 01 / VRD :

à la société **EUROVIA** pour un montant de 118 764,40 € HT, pour la solution de base (place seule); l'option de 60 093,65 € HT sera potentiellement affermie par la suite (carrefour RD2 / rue du Traversain)

- Pour le lot n°02 / Espaces verts : à la société **ID VERDE**, pour un montant de 23 935,03€ HT, pour la solution de base (place seule); l'option de 2 723.89 € HT (carrefour RD 2 / rue du Traversain) sera potentiellement affermie par la suite.

### C - Requalification de la rue Guérault :

attribution du marché de maîtrise d'œuvre

La commission d'appel d'offres, réunie les 15 et 25 juillet derniers, a étudié l'offre reçue pour la mission de maître d'œuvre des travaux de requalification de la rue Guérault (*mur du ma-*

*noir, garages, avant-projet d'aménagement de la rue Guérault).*

A l'issue de l'analyse des offres réalisée par l'ADAC 22, assistant à maîtrise d'ouvrage de l'opération, et en présence des architectes des Bâtiments de France, le marché a été attribué au groupement de maîtrise d'œuvre ARCHAEB pour un montant de 34 045 € HT.

### D - Signalétique communale : attribution du marché

A l'issue de l'analyse des offres réalisée par le cabinet AMOS, maître d'œuvre de l'opération, le marché a été attribué à la société SELF SIGNAL pour un montant de 74 439,50 € HT, coût inférieur à l'estimation de base.

### E - Renouvellement des photocopieurs dans les écoles : attribution du marché

Les contrats de maintenance des photocopieurs des écoles arrivant à échéance en septembre 2019, une consultation a été effectuée.

A l'issue de l'analyse des offres, le marché a été attribué à la Société Générale de Bureautique pour un montant de :

- 2 718,57 € HT (3 262,28 € TTC) pour l'école élémentaire

- 1 690,00 € HT (2 028,00 € TTC) pour l'école maternelle

### ECLAIRAGE : PLACE DES FORGES

Le conseil municipal, par 17 voix pour et 1 abstention (M. Le Leurch) approuve le projet d'éclairage public de la Place des Forges, présenté par le SDE pour un montant estimatif de 22 500 € HT, dont 13 500€ à la charge de la commune.

### TRAVAUX DE RÉSEAU D'ADDUCTION D'EAU POTABLE

Un projet de permis de construire va être déposé par M. Gouazel pour la parcelle cadastrée section C n° 1120 au lieu-dit «Les Champs», appartenant à M<sup>me</sup> Goffin.

Un devis de travaux d'extension du réseau d'eau potable a été établi à ce titre par les services de Dinan Agglomération à l'attention de la commune pour un montant estimatif des travaux de 9 100 € TTC. La commune de Taden s'engage à faire réaliser l'ensemble des travaux des équipements, qui par convention seront à la charge de M<sup>me</sup> Goffin.

25 septembre 2019

## Finances PRÉVISION D'EMPRUNT

Au regard des prévisions budgétaires, du faible taux d'endettement de la commune et des opérations importantes, votées par le conseil et envisagées sur plusieurs années (liaisons douces, aménagement du bourg), la commission des finances a décidé, lors de sa réunion du 27 juin 2019, de lancer une consultation pour un emprunt dont les caractéristiques sont les suivantes:

- Montant : 750 000 € ou 1 000 000 €
- Durée : 20 ou 25 ans
- Type d'amortissement : à capital constant
- Taux d'intérêt : fixe
- Remboursement : trimestriel
- Objet : redynamisation du bourg et liaisons douces.

A ce titre cinq établissements bancaires ont été sollicités : L'Agence France Locale, La Banque des Territoires, La Banque postale, Le Crédit Agricole et La Caisse d'Epargne. La mairie a reçu des propositions des trois derniers précités. Les offres présentées par le Crédit Agricole apparaissent comme les plus intéressantes avec des taux d'intérêt particulièrement bas. Un vote à bulletin secret est réalisé sur le montant emprunté. Monsieur HENRY ne prend pas part au vote.

A l'issue de ce vote, le résultat est le suivant :

750 000€	1 000 000€	votes nuls
11 voix	4 voix pour	2

Le conseil municipal, autorise donc M<sup>me</sup> Le Maire à signer le contrat de prêt et tous documents annexes associés, auprès du Crédit Agricole de la façon suivante:

Organisme prêteur	Crédit Agricole
Montant	750 000€
Durée	20 ans
Type amortissement	capital constant
Taux intérêt	0.50% fixe avec 0.08% du montant du contrat en frais annexes
Remboursement	Trimestriel
Objet de l'emprunt	Redynamisation du bourg liaisons douces

## Dotation de solidarité rurale RÉACTUALISATION DE LA LONGUEUR DE LA VOIRIE

Chaque année la préparation de la répartition de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) attribuée par l'Etat donne lieu à un recensement des données physiques et financières des communes.

Un des critères retenu pour le calcul de la seconde fraction de la Dotation de Solidarité Rurale (DSR) est celui de la longueur de la voirie qui figure sur la fiche DGF. Aussi, par courrier en date du 27 août 2019 les services préfectoraux ont-ils précisé que la longueur de la voirie retenue, à défaut d'observation de la commune formulée avant le 30 septembre 2019, serait maintenue à 51,380 km. La commune précise que le linéaire de voirie communale est désormais de 55,206 km.

## Tarifs de location SALLE NEUVILLE

Le conseil municipal, à l'unanimité des présents, décide que la location de la salle Neuville sera :

1. Exclusivement réservée aux habitants ou associations de la commune.
2. Exclusivement effectuée en journée (*jusqu'à 19h*) avec possibilité de demi-journée du 1<sup>er</sup> avril au 30 septembre.
3. Louée soit par demi-journée, journée complète ou soirée du 1<sup>er</sup> octobre au 31 mars.

### LES TARIFS ADOPTÉS SONT LES SUIVANTS :

#### > DU 1<sup>ER</sup> AVRIL AU 30 SEPTEMBRE

- **60.00€**  
la 1/2 journée ou journée **GRATUIT** pour les associations et les réunions familiales post obsèques (*habitants et associations communales*).

#### > DU 1<sup>ER</sup> OCTOBRE AU 31 MARS

- **60.00€**  
la 1/2 journée, journée ou soirée
- **20.00€** Forfait électricité **GRATUIT** pour les associations et les réunions familiales post obsèques (*habitants et associations communales*).

30 octobre 2019

## Personnel

### RECRUTEMENT D'UN AGENT EN CONTRAT «PARCOURS EMPLOI COMPÉTENCE»

Un agent des écoles a sollicité une mise en disponibilité pour convenance personnelle à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2019 et ce pour une durée de 1 an renouvelable.

Un agent contractuel va être recruté pour pallier cette absence. La commune est éligible au dispositif du Parcours Emploi Compétence dit «PEC». Ce dispositif qui repose sur le triptyque emploi-formation-accompagnement concerne, notamment, les collectivités territoriales et leurs établissements et prévoit l'attribution d'une aide de l'Etat à hauteur de 50 % sur les 20 premières heures hebdomadaires.

## Finances

### DÉCISIONS BUDGÉTAIRES

Suite à l'analyse des offres reçues pour les travaux d'aménagement:

**1.** de la première section de liaisons douces sur l'axe Dombriand-Dinan (Dombriand – Les Champs Blancs)

**2.** de la Place des Forges, les marchés ont été attribués de la façon suivante :

*Il s'avère que ces marchés sont supérieurs aux estimatifs prévisionnels, ce qui engendre un «besoin de financement» d'environ 85 000€ répartis de la façon suivante :*

**1.** 42 000€ pour l'opération 1040 (Liaisons douces section 1)

**2.** 43 000€ pour l'opération 1046 (Place des Forges), en cas de validation de l'option «entrée du parking de la MTL».

Des difficultés d'ordre technique ont été rencontrées pour l'aménagement de liaisons douces à La Vallée sur l'Etang. Ce projet doit ainsi être réétudié et, selon toute vraisemblance, différé en 2020 soit un reste disponible d'environ 136 000 €.

Opération	Entreprise retenue	Objets	Montant du marché de base T.T.C.	Montant des options T.T.C.	TOTAL avec option T.T.C.
<b>Liaisons douces 1040</b>	<i>EVEN</i>	TRAVAUX	325 022,17€	325 022,17€	325 022,17€
TOTAL	325 022,17€		<b>325 022,17€</b>		
<b>Place des Forges 1046</b>	<i>EUROVIA</i>	<i>LOT 1 VRD</i>	142 517,28 €	72 112,38 €	214 629,66 €
	<i>ID VERDE</i>	<i>LOT 2 ESPACES VERTS</i>	28 722,04 €	3 268,67 €	31 990,71 €
TOTAL	<b>171 239,32 €</b>	<b>75 381,05 €</b>	<b>246 620,37 €</b>		

A l'unanimité sauf une abstention (M. Le Leurch) , il est voté un virement de crédits entre ces 3 opérations à savoir :

Opération		Montant des virements de crédits
1040	LIAISONS DOUCES: DOMBRIAND/DINAN - SECTION 1	+ 42 000 €
1046	AMENAGEMENT TRELAT	+ 43 000 €
1044	LIAISONS DOUCES: LA VALLEE SUR L'ETANG	- 85 000 €

## Finances RECETTES

Le concessionnaire, GRDF, est tenu de s'acquitter auprès des communes des redevances dues au titre de l'occupation du domaine public par les ouvrages de distribution de gaz naturel. Le calcul de cette redevance est basé sur la longueur de canalisations de gaz naturel situées sous le domaine public communal. Pour 2019, le plafond de redevance pour la commune de TADEN s'élève à 597 €.

## Finances REDEVANCE POUR OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

L'utilisation du domaine public pour exercer le commerce est subordonnée à l'autorisation préalable de l'administration (AOT). L'autorisation est également nécessaire si le vendeur utilise une partie du domaine public pour permettre aux clients d'accéder au lieu de vente et d'y stationner.

Le conseil municipal, avec 16 voix pour et une contre (M. Goupil), fixe, désormais, les droits d'occupation du domaine public de la façon suivante :

- > 1 € par mètre linéaire occupé lors d'évènements épisodiques
- > 0,50 € par mètre linéaire occupé lors des vides-greniers associatifs
- > 15 € par mois pour les ventes ambulantes régulières avec une utilisation hebdomadaire (camion pizza, «food-truck»...)

## Travaux ÉCLAIRAGE PUBLIC

En corrélation avec les travaux d'aménagement de la liaison douce entre Dombriand et Les Champs Blancs, le Syndicat Départemental d'Énergie des Côtes d'Armor (SDE 22) a adressé une proposition de modification de l'éclairage public de cette dernière.

Ces travaux consistent à la :

- Dépose et repose des mâts d'éclairage public et des lanternes
- Confection de boîtes avec rallongement des câbles existants
- Reconstruction des massifs

Le montant des travaux à réaliser s'élève à la somme de 7 100 €, (4260 € à la charge de la commune). (une abstention: M. Le Leurch)

## Enquête publique AVIS DU CONSEIL

L'EARL La Ferme Du Domaine, sise au N.E de Taden en limite de Pleslin-Trigavou, a présenté, le 04 juin 2019, une demande de restructuration d'un élevage porcin, avec regroupement de deux ateliers sur le même site, pour un total de 880 animaux équivalents. (cheptel constant) Au vu du dossier présenté, un avis favorable est donné, avec toutefois quelques remarques qui ont été intégrées à l'enquête publique.

## Motion VŒU DU CONSEIL

Le conseil municipal, à l'unanimité, adopte la motion suivante: *La Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP) a engagé une démarche visant à réorganiser l'ensemble de son réseau territorial et de ses implantations sous l'autorité du ministre de l'action et des comptes publics, M. Gérald DARMANIN.*

*Cette démarche s'appuie sur une vision pluriannuelle des suppressions d'emplois à la DGFIP, la montée en puissance du numérique. Elle a été baptisée « géographie revisitée ou nouveau réseau de proximité ».*

*Elle se traduit au niveau national par la suppression de :  
900 trésoreries de proximité ;  
300 services fiscaux : impôts des particuliers (SIP), impôts des entreprises (SIE), services de la publicité foncière (SPF), services plus spéciali-*

*sés, services locaux de contrôle fiscal.*

*Le Conseil Municipal de TADEN **Exprime** sa vive inquiétude à l'annonce de la fermeture de certaines Trésoreries, de Services des Impôts des Particuliers et de Services des Impôts des Entreprises ; **S'oppose** fermement à ce projet de restructuration au niveau départemental et demande instamment par la présente motion de ne pas mettre en œuvre ces projets de fermetures, décision qui porterait un préjudice important au service public de proximité en milieu rural et ne manquerait pas d'amplifier la facture territoriale et numérique.*

***Réaffirme** l'importance d'une collaboration de proximité avec les services de la Trésorerie et le Trésorier pour les collectivités locales.*

***Se prononce** pour le maintien d'un service financier de proximité avec le plein exercice ».*

## Questions diverses

Messieurs Colson et Henry reviennent sur le projet de déclassement en A de la parcelle AC 28 (La Ville Haussan / Décathlon), voté en conseil municipal. Ils craignent que le terrain ne puisse être rendu inconstructible par le biais de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI), sauf à engager juridiquement et financièrement la commune.

Madame le Maire répond que le zonage de cette parcelle est étudié de façon rigoureuse d'un point de vue juridique par les services et avocats de Dinan Agglomération, porteuse du PLUI. En effet, ce n'est pas la commune qui vote la révision de son PLU mais l'agglomération qui établit son PLUI.

Dinan Agglomération statuera donc à ce sujet et endossera, de facto, toute responsabilité juridique et financière sur ce point.

État civil

Naissances

**10 avril 2019**  
**GONÇALVES LE TALLEC Mélie**  
 4 rue de la Grande Cocagne

**23 avril 2019**  
**LE POTIER Élina**  
 4 résidence Le Val Renard  
**PESQUEREL Hugo**  
 33 Loc Maria

**1 juin 2019**  
**HERMANOVITS Lilou**  
 27 rue du Pré d'Ahaut

**12 juillet 2019**  
**CHAPELAIN Saïhan**  
 8 rue du Traversain

**12 août 2019**  
**LEROUX Anahé**  
 5 Vildé

**17 août 2019**  
**HERVE Juliette**  
 34 La Vallée Sur l'Etang

**10 septembre 2019**  
**LEBAST Jade**  
 1 rue de la Garenne

**29 septembre 2019**  
**THOMAS Lou**  
 3 Village des Alleux

Mariages

**8 juin 2019**  
**GESTEVE Caroline**  
**SKALSKI Tristan**  
 6 Allée des Oliviers à CANNES  
 14 rue de l'Asile des Pêcheurs  
**TOUDIC Jennifer**  
**CROSNIER Guillaume**  
 6 Les Jardins de Trélat TADEN

**13 juillet 2019**  
**JOSEPH Gwénaëlle**  
**BENATTOUCHE Boumédiène**  
 40 Résidence du Moulin

**14 septembre 2019**  
**CHOUANNIÈRE Lolita**  
**LEMARCHAND Pierre-Emmanuel**  
 5 Allée du Moulin à PACÉ  
 34 Rés. du Moulin TADEN

**21 septembre 2019**  
**MELLETT Nathalie**  
**GUESSANT Pascal**  
 20 Rés. La Vallée Sur l'Etang

Décès

**LEVENÉ Gilbert**  
**10 mai 2019** - décédé à Saint-Malo  
 31 Rés. Le Bois Coudray TADEN

**ALLIX Michel**  
**22 mai 2019** - décédé à Dinan  
 91 Le Domaine TADEN

**OVEL Claude**  
**29 mai 2019** - décédé à Dinan  
 7 Le Petit Bois Mené TADEN

**CARVENNEC Miguel**  
**12 juin 2019** - décédé à Dinan  
 1 rue du Petit Bon Espoir  
 TADEN

**GUILLOINEAU VEUVE GUERIN Jacqueline**  
**14 juin 2019** - décédée à Dinan  
 13 Hameau des Grandes Touches  
 TADEN

**QUÉMÉNER ÉPOUSE BRANDILY Pierrette**  
**23 juin 2019** - décédé à Dinan  
 8 Loc Maria TADEN

**COSSON Henri**  
**23 juillet 2019** - décédé à Saint-Malo  
 4 Impasse de la Rabine TADEN

TRAVAUX

Autorisation de travaux

M<sup>me</sup> **LIGUET MICHELE**

Aménagement d'une salle d'activités culturelles dans un ancien hangar agricole - 3 SAINT VALAY

**SAS SOMARI SA**  
**M. MALECOT Jean-Luc**

Réaménagement surface de vente intérieure d'un magasin de bricolage  
 15 RUE DES FOLIES D'HAUT

Permis de démolir

M<sup>me</sup> **SELLIER WARIN SUZANNE**

Démontage d'une véranda en aluminium  
 9 LA GRAND VILLE

**M. HAMONIC Jean-Yves**

Démolition d'un garage et des appentis  
 4 LA JANNAIE

## Permis de construire

<b>SARL GAYA M. GUILBERT Sébastien</b>	<i>Implantation d'une station de lavage LES FOLIES D'ABAS</i>
<b>SARL DAC'INVEST M. DACQUIN Marc</b>	<i>Construction bâtiment d'activité pour vente matériel électrique RUE DE LA TRAMONTANE</i>
<b>CENTRAVET M<sup>me</sup> LEJEAU Nathalie</b>	<i>Extension et modification façades bâtiment à usage bureaux et extension parking - 7 BD DU PETIT PARIS</i>
<b>SAS CONCEPT-TY</b>	<i>Construction d'un village d'entreprises BOULEVARD DU PETIT PARIS</i>
<b>M. BEAULIEU Yohan</b>	<i>Rénovation et extension d'une maison individuelle 6 RUE DU MANOIR</i>
<b>GAEC DE LA HOLSTEIN M. MARTIN Auguste</b>	<i>Construction d'un ensemble de bio-méthanisation LES TRINCHOS PORTION</i>
<b>SA SARC Constructions</b>	<i>Construction bâtiment d'activités 6 RUE DU ZEF</i>
<b>SCI JELUDI2 M. HIRRET Jérôme</b>	<i>Extension d'un hôtel comprenant 18 chambres, une piscine, un spa, un hall d'entrée - 1 LA BILLARDAIS DES ALLEUX</i>
<b>M. RACINE Florian</b>	<i>Changement de destination du bar en habitation avec modification des façades - 25 BOURG DE TRELAT</i>
<b>CEDEO (Distribution Sanitaire Chauffage) M. LEBOUCHER Christophe</b>	<i>Pose d'un container pour stockage de matériel 1 RUE DE LA TRAMONTANE</i>
<b>M. ROUVRAIS Gaétan</b>	<i>Création d'une extension, d'un abri de jardin, modification d'ouvertures - 5 RUE DES MARIERES</i>
<b>LA PERLE SFR M. LEFORT Serge</b>	<i>Rénovation et extension de l'auvent du centre de lavage actuel Z.A. LA PAQUENAIS</i>
<b>SCI PARIS GAGNE M. TEFFAINE Thierry</b>	<i>Agrandissement restaurant et remodeling total zone stationnement et espaces verts - 8 BD DU PETIT PARIS</i>
<b>M<sup>me</sup> MOISAN Maryvonne</b>	<i>Construction d'un carport 9 BOURG DE TRÉLAT</i>
<b>M. GOUEZEL Guillaume</b>	<i>Construction d'une maison individuelle L'ERABLE</i>

**EMERAUDE PARE-BRISE M. DE LA ROCHEBROCHARD**  
6 BD DU PETIT PARIS  
*Peinture sur bardage*

**M. GRENIER Gérard** - 4 RES DU BOIS COUDRAY  
*Construction d'une véranda*

**M. LOSTIS Frédérick** - 53 RES LE DOMAINE  
*Remplacement à l'identique de la toiture et ravalement de la façade*

**M. METZINGER Nicolas** - 12 RUE SOUQUET  
*Changement et remplacement des ouvertures et la clôture*

**M. OVEL THIERRY** - 9 RES LES JARDINS DE TRELAT  
*Installation de deux vélux*

**M. GUILLOUX Samuel** - 2 LE PARC  
*Construction d'un abri de jardin*

**M<sup>me</sup> LE NOUVEAU Laëtitia** - 5 RUE SOUQUET  
*Remplacement des lucarnes de toit et réfection des joints de pierre extérieurs*

**M. LEFEUVRE Jean-Michel** - RUE DES 4 MOULINS  
*Coupe et abattage d'arbres*

**M<sup>me</sup>, M. HAOUISEE-BOUILLET Marie-Claude et Clément**  
21 RUE SOUQUET  
*Pose de 2 vélux*

**M. BOULLEAUX Frédéric** - 40 RUE LOC MARIA  
*Installation de deux fenêtres de toit*

**M. GEFFROY Alain** - 5 RUE DES GREVES  
*Réalisation d'une clôture*

**M. LUGAN Philippe** - 5 RES LE DOMAINE  
*Remplacement d'une clôture, d'un portail et d'un portillon*

**M<sup>me</sup> FAVREL Anita** - 33 RESIDENCE DU MOULIN  
*Construction d'un abri de jardin*

**M. HAMON Robert** - 23 RUE LA VILLE AU COMTE  
*Mise en place d'un carport*

**M. GUILLOT Denis** - 6 RES LA CHAPLAINE  
*Édification d'une clôture*

**M. HERVE Loïc** - 13 LOT DE LA GRANDE ALLEE  
*Construction d'un carport*

**M<sup>me</sup> SELLIER WARIN Suzanne** - 19 LA GRAND VILLE  
*Construction véranda*

**M<sup>me</sup> D'HAENE Solange**  
17 RES DE LA VALLEE DE L ETANG  
*Construction d'un appentis pour stockage de matériel jardin*

**M<sup>me</sup> GUICHARD Cécile**  
26 RES LES COTEAUX DE BEAUREGARD  
*Édification d'une clôture*

**M. LITHARD Éric** - 22 RUE LA VILLE AU COMTE  
*Construction d'une véranda*

**M. et M<sup>me</sup> HOARAU et M<sup>me</sup> HUET**  
24 RES DE LA VALLEE DE L ETANG  
*Édification d'une clôture*

**M. MENGIS Guy** - 20 RES LE VAL RENARD  
*Création d'un carport  
Aménagement de combles et pose de fenêtres de toit*

**M<sup>me</sup> PERDRIEL Aurélie** - 34 RES DE LA GRAND COUR  
*Changement d'huisseries (porte, fenêtres)*

**M. GICQUEL Nicolas** - 50 RES LE DOMAINE  
*Pose et remplacement fenêtres de toit*

**M. LEMONNIER Pierre** - 74 RES LE DOMAINE  
*Remplacement des menuiseries*

**M<sup>me</sup> TERGANT Renée** - 3 LA TOUCHE CHEVRET  
*Extension de l'habitation*

**M. TOSTIVINT Lénaïc** - 3 LA RABINE NEUVE  
*Édification d'une clôture*

**M<sup>me</sup> NICOLLE Yolande** - 38 RES LE DOMAINE  
*Ravalement des façades et des pignons maison et réfection de la couverture en ardoises*

**M. HELARY Laurent** - 3 LA JOSSAIS  
*Création d'une ouverture, modification des châssis de toiture*

**TADEN AUTOMOBILES DISTRIBUTION**  
**M. SCHUMACHER Edouard**  
3 ROUTE DE PLOUBALAY  
*Modification des façades et des aménagements extérieurs*

**CONSEIL DEPARTEMENTAL DES CÔTES D'ARMOR**  
601 RUE DE LA TRAMONTANE  
*Modification de clôtures*

**M. PEROT Yves** - 12 RES DE LA GRAND COUR  
*Extension d'une maison d'habitation*

**DINAN AGGLOMERATION** - 23 RUE GUÉRAULT  
*Création d'un préau*

**M. LOSTIS Frédérick** - 53 RES LE DOMAINE  
*Réfection de la couverture*

**M<sup>me</sup> GLON Amélie** - 5 LOC MARIA  
*Changement de fenêtres*

**M<sup>me</sup> JEGU-LELANDAIS Emilie** - 27 RUE LA VILLE AU COMTE  
*Remplacement de menuiseries*

**M<sup>me</sup> LEVEQUE Danielle** - 1 RES DE CLAIR SOLEIL  
*Fermeture d'une pergola*

## Liaisons douces Dinan – Taden

*travaux en cours pour un achèvement début 2020*



La première section de la liaison douce entre Dinan et Taden est entrée en phase «réalisation» depuis le 23 octobre dernier.

Les travaux situés entre le giratoire de Dombriand et le giratoire des Champs Blancs comme décrits dans le précédent numéro du bulletin municipal ont été confiés à la société «Even» pour un montant de 270 851, 71 € HT, supporté à hauteur de 112 902, 81 € par la commune après déduction des subventions de l'Etat, de la Région et du Département.

L'opération a entraîné quelques perturbations en terme de déplacement mais la D166 est réouverte à la circulation dans le sens Dinan-Taden depuis le 30 novembre pour assurer l'accès aux commerces à l'approche des fêtes de Noël.

En terme de calendrier, les travaux devraient s'achever fin avril 2020 par la réalisation des enrobés entraînant la fermeture pour 2 semaines de la D166 dans le sens Dinan-Taden, les aménagements paysagers étant programmés au printemps prochain.

## Liaisons douces Le bourg – La Vallée-sur-l'Etang

*des contraintes géotechniques très fortes*



Conscients des problèmes de sécurité rencontrés par les habitants de la résidence de la Vallée sur l'Etang quand ils souhaitent se rendre à pied au centre bourg de Taden, les élus ont missionné le cabinet A'DAO afin d'étudier une liaison piétonne le long de la départemental n°12.

Les solutions envisagées au stade avant-projet se sont heurtées à des contraintes géotechniques très fortes. Ainsi, la seule solution viable le long de la RD proposée par le bureau d'étude et validée par les services départementaux a été la réalisation d'une passerelle en bois sur pieux pour un coût estimatif avoisinant les 225 000 € TTC.

Le budget de 130 000 € alloué à cette opération étant largement en deçà de l'estimation, la commission travaux et urbanisme réunie le 24 septembre 2019 a décidé d'engager d'autres réflexions en étudiant la possibilité de créer un cheminement sur platelage en passant par la vallée avec toutes les réserves qui s'imposent compte tenu de la déclivité.

Affaire à suivre...

*Olivier Noël*

## Chaudières bois et réseau de chaleur *ça chauffe !*



Après 9 mois de travaux, la chaudière bois est enfin opérationnelle.

En effet, elle a été mise en route fin octobre pour une période de réglages et de tests d'un an. Pour mener à bien cette phase délicate, Gérald Bouget et Thibault Bernard en charge de cette nouvelle infrastructure, ont suivi une première formation où ils ont pu se familiariser à l'entretien et l'exploitation d'une chaudière bois et d'un réseau de chaleur. Ils accompagnent l'entreprise Le Bihan de Bégard, titulaire du lot «chauffe – électricité – réseau de chaleur» pour optimiser le fonctionnement de la chaudière avec l'appui avec *M. Le Tennier, Conseiller en Energie Partagé de Dinan Agglomération.*

Les premiers retours des usagers sont plutôt encourageants. «*Ca chauffe trop bien*» nous a avoué un des habitués du café associatif de Trélat. «*On a même perdu un fût de bière avec cette chaleur*». Tout devrait se stabiliser après quelques jours de réglage.

*«Ce que je retiendrai de ce projet, c'est de la bonne coordination du chantier qui s'est formidablement déroulé sous l'égide de la société Exoceth, maître d'œuvre de l'opération»* nous confie Gérald Bouget. *«C'est un projet motivant à titre professionnel d'autant que nous avons été impliqués très tôt dans les différentes phases d'études afférentes à l'opération.»*

Dans le cadre du projet pédagogique de l'école des Forges, les élèves de CM1 et CM2 auront prochainement le privilège de découvrir l'installation dans son ensemble et de probablement assister au stockage des 35 m3 de bois déchiquetés fournis à chaque livraison par la SCIC Bois Energie Renouvelable du Pays de Rance, titulaire du marché.

***Pour remercier l'ensemble des partenaires, cofinanceurs et entreprises ayant contribué à la réussite de ce projet, l'inauguration officielle de la chaufferie bois s'est déroulée le 29 novembre dernier.***

Olivier NOËL





## Place des Forges à Trélat

*début des travaux prévus en janvier 2020.*

Sur la base des éléments présentés lors de la réunion publique du 22 janvier 2019, l'équipe municipale a poursuivi les études de l'aménagement de la Place des Forges en s'appuyant sur l'expertise du cabinet A'DAO titulaire du marché de maîtrise d'œuvre et ceci avec toujours pour objectif de renforcer la centralité de l'agglomération de Trélat par la création d'un parvis en lieu et place de l'espace situé entre l'école des Forges et la salle MTL (Maison du Temps Libre).

Les principes d'aménagement retenus par les élus sont restés les mêmes par rapport aux éléments présentés lors de la réunion publique. Les réflexions des élus ont surtout porté sur le choix des matériaux dans un souci d'esthétique, de durabilité et de facilité d'entretien.

Ainsi, le parvis, exclusivement réservé aux piétons, sera constitué de différents espaces caractérisés par des traitements de surface différenciés. Le premier d'entre eux, situé au niveau de l'entrée de l'école sera traité en béton désactivé et symbolisera la centralité de l'espace public.

L'espace végétalisé attenant accueillera des bacs pour une pratique ludique et pédagogique du jardinage par les élèves de l'école des Forges. La plantation de 3 arbres viendra agrémenter la place et apporter de l'ombre aux personnes souhaitant s'asseoir sur les bancs et murets bas ou encore s'attabler au mobilier fixe créé dans le cadre du projet. A noter que le choix des élus s'est porté sur un mobilier sobre et robuste qui se veut simple d'entretien et durable dans le temps.

L'accès à la salle Frémur et à la Maison du Temps Libre sera assuré par des allées en béton balayé tout comme le cheminement rejoignant les ves-

taires avec une perspective soulignée par une bande en pavés granit.

*La sécurité des piétons et surtout des élèves de l'école sera quant à elle assurée par des barrières métalliques implantées le long de la départementale et par un éclairage public adapté.*

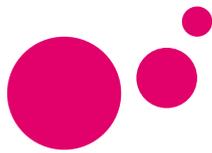
L'autre composante du projet a été l'étude de la reconfiguration du carrefour de la rue du Traversin avec la route départementale. La solution retenue par les élus intègre d'une part, la réalisation d'un plateau surélevé sur la RD2 afin d'inciter les usagers à adapter les comportements en diminuant leur vitesse et d'autre part, d'un redimensionnement des rayons de courbure du carrefour afin de faciliter l'accès du car scolaire et dégager la visibilité côté Ploubalay.

Le projet validé, le cabinet A'DAO a pu lancer la consultation des entreprises en vue de réaliser les travaux. Sur décision de la commission d'Appel d'Offres du 18 juillet 2019, les entreprises Eurovia pour la partie travaux urbains et l'entreprise ID Verde pour la partie espaces verts se sont vu attribuer les marchés comportant une tranche ferme pour la réalisation de la place des Forges (Eurovia: 118 764, 40 € HT et ID Verde: 23 935, 03 € HT) et une tranche conditionnelle pour la réalisation du carrefour de la rue du Traversain (Eurovia: 60 093, 65 € HT et ID Verde: 2 723, 89 € HT).

Pour ce qui est de la place des Forges, les travaux devaient démarrer mi-février 2020, lors des vacances scolaires, la tranche conditionnelle étant suspendue à une décision de la prochaine Commission d'Appel d'Offres.

*Olivier Noël*





Banc robuste



Carré de potager en bois hauteur 50cm



## PROGRAMME VOIRIE 2020

*Dinan agglomération aux côtés des communes pour la 2<sup>ème</sup> année.*



En 2020, les services de Dinan agglomération assureront l'entretien de la voirie communale hors agglomération. En étroite concertation avec les élus communaux, 4 opérations ont été retenues sur la commune de Taden.

Ainsi, c'est près de 51 000 € financés par la commune qui seront consacrés aux opérations « les Portes – Potain », « Entrée de la zone commerciale Cap Rance » et « Amorce de la rue du Petit Paris » (Cf. plan ci-dessous).

Pour ce qui est des travaux relevant de la compétence communale, la commission travaux ne s'est pas encore prononcée sur les opérations qu'elle souhaiterait voir réalisées en 2020.

Les projets qui seront proposés à la validation des élus : la réfection de la voie piétonne entre la résidence des Jardins de Trélat et la rue de la Garenne, la reprise de la chaussée de l'impasse de la Rabine ainsi que le busage partiel de la rue de l'Asile des Pêcheurs.

Pour l'étude et le chiffrage de ces opérations, la commune s'appuiera une nouvelle fois sur l'expertise de l'Agence Départementale d'Appui aux Collectivités des Côtes d'Armor.

*Olivier Noël*



Agenda des manifestations

## JANVIER

- ✓ 7 janvier **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**  
Club de l'amitié - *SALLE MTL*
- ✓ 8 janvier **CÉRÉMONIE DES VŒUX**  
Mairie - *SALLE MTL*
- ✓ 9 janvier **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**  
Club de pétanque  
*SALLE NEUVILLE*
- ✓ 22 janvier **REPAS**  
Entrez dans la danse - *SALLE MTL*
- ✓ 27 janvier **BELOTE**  
Club de l'amitié - *SALLE MTL*

## FÉVRIER

- ✓ 7 février **VENTE PLATS À EMPOR-  
TER**  
Amicale Laïque - *SALLE FREMUR*
- ✓ 9 février **THÉ DANSANT**  
Club de l'amitié - *SALLE MTL*
- ✓ 12 février **POTÉE**  
Club de l'amitié - *SALLE NEUVILLE*
- ✓ 29 février **REPAS**  
Amicale des Chasseurs - *SALLE MTL*

## MARS

- ✓ 14 mars **COUSCOUS**  
Club de foot - *SALLE MTL*
- ✓ 15 mars  
**ÉLECTIONS MUNICIPALES**  
Mairie - *SALLE FREMUR*
- ✓ 18 mars **REPAS**  
Entrez dans la Danse - *SALLE MTL*
- ✓ 21 mars **COUSCOUS**  
Club de l'amitié - *SALLE MTL*
- ✓ 22 mars  
**ÉLECTIONS MUNICIPALES**  
Mairie - *SALLE FREMUR*

## AVRIL

- ✓ 4 avril **FEST-NOZ**  
La Note Buissonnière - *SALLE MTL*
- ✓ 11 avril **PÊCHERIE**  
Club de foot - *ÉTANG DE TRÉLAT*
- ✓ 12 avril **OPEN**  
Tennis Club - *CLUB DE TENNIS*
- ✓ 19 avril **THÉ DANSANT**  
Club de l'amitié - *SALLE MTL*
- ✓ 21 avril **LOTO**  
Club de l'amitié - *SALLE NEUVILLE*

## MAI

- ✓ **17 mai PÊCHERIE**  
Amicale des Chasseurs  
ÉTANG DE TRÉLAT
- ✓ **23 & 24 mai TRIATHLON**  
CEPS Dinan Armor Triathlon  
MANOIR DE LA GRAND'COUR
- ✓ **24 mai ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**  
Club de foot - SALLE MTL

## JUIN

- ✓ **16 juin LOTO**  
Club de l'amitié - SALLE NEUVILLE
- ✓ **21 juin REPAS**  
Entrez dans la Danse - SALLE MTL
- ✓ **27 juin FÊTES DES ÉCOLES**  
Amicale laïque - SALLE MTL

## SEPTEMBRE

- ✓ **2 septembre REPAS**  
Club de l'amitié - SALLE NEUVILLE
- ✓ **27 septembre THÉ DANSANT**  
Club de l'amitié - SALLE MTL

## JUILLET / AOÛT

- ✓ **5 juillet & 16 août**  
**VIDE GRENIER**  
Les Menhirs Blacks  
MANOIR DE LA GRAND'COUR

## NOVEMBRE

- ✓ **18 novembre REPAS**  
Entrez dans la Danse - SALLE MTL

## OCTOBRE

- ✓ **3 octobre REPAS**  
Club de foot - SALLE FRÉMUR
- ✓ **6 octobre LOTO**  
Club de l'amitié - SALLE MTL
- ✓ **17 octobre REPAS**  
Club de l'amitié - SALLE MTL
- ✓ **18 octobre REPAS CCAS**  
Mairie - SALLE MTL
- ✓ **24 octobre REPAS**  
Club de l'amitié - SALLE MTL

## DÉCEMBRE

- ✓ **5 décembre REPAS**  
Club de l'amitié - SALLE MTL
- ✓ **7 décembre BELOTE**  
Club de l'amitié - SALLE MTL
- ✓ **11 décembre ARBRE DE NOËL**  
Amicale laïque - SALLE MTL
- ✓ **27 décembre THÉ DANSANT**  
Club de l'amitié - SALLE MTL

## LE BAR DU MANOIR À ROUVERT !

*Le bar du Manoir a enfin rouvert ses portes cet été.*

***Une véritable renaissance pour le village.***

Prendre un apéro ou un petit café. . . pour les habitants de la commune, ce petit plaisir simple est redevenu possible, sans devoir faire des kilomètres.

*L'enseigne n'a pas changé, mais l'intérieur a été refait à neuf, dans un esprit moderne et accueillant, faisant de l'endroit, un lieu de rencontres et d'échanges exclusifs.*

Nul doute qu'avec cet emplacement privilégié au pied du Manoir de la Grand'Cour, *Gaëtan Allano* le nouveau propriétaire, attirera beaucoup de monde lors de ses soirées musicales.

Natif de la commune, et à l'écoute de ses habitants, Gaëtan souhaite faire revivre la petite épicerie de dépannage qui arrangeait bien tout le monde, reprendre la vente de tabac et des jeux de grattage, et bien d'autres choses encore. Il déborde de projets . . .

**N'hésitez plus, passez !**



## SYLVIANE HAMONET

### *prend sa retraite*

Sylviane est née à St Malo le 11 septembre 1959. Après ses études, elle rentre le 13 septembre 1977 comme employée de bureau au Cabinet Mauduit, cabinet d'assurances à St malo, avant d'intégrer les services du C.C.A.S. et de la ville de St Malo au titre d'agent de bureau dactylographe jusqu'au 15 avril 1989.

Sylviane en poste à Taden (*pour une carrière de 30 ans, 1989 – 2019*)

Elle se marie le 23 octobre 1982 avec Jean-Luc Hamonet à St Méloir des Ondes.

Le 1<sup>er</sup> mai 1989, elle est mutée définitivement à Taden, au poste d'agent administratif, en charge plus précisément du service R.H. et du C.C.A.S.



*Le 15 décembre 1999, lui est décernée, la médaille d'Argent régionale, départementale et communale, en récompense de ses 20 années de dévouement au service des collectivités locales.*

Sylviane aura connu 3 maires : Messieurs Grignon, Claudeville et M<sup>me</sup> Thoreux et travaillé sous la direction de 4 directeurs généraux des services : Eugène Rault, Charles Alléra, Loïc Ménard et Ludovic Floury.

*Elle était, une des mémoires vives de la commune, connaissant parfaitement le territoire et la population. Très appréciée de tous, collègues, élus et habitants, elle aura marqué la commune de sa présence.*

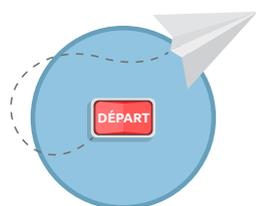


*Puis la médaille de Vermeil le 08 septembre 2009 pour ses 30 ans de service*



*Et la médaille d'Or le 14 juillet 2014 pour 35 années de service*

*Sylviane va pouvoir désormais passer une retraite paisible auprès de son mari Jean-Luc, de sa famille et de ses amis. Passionnée de cyclisme, domaine de son époux, elle continuera sans aucun doute, ses balades à vélo et en bord de mer, tout comme le jardinage et les voyages.*



*Nous qui avons pu apprécier ses nombreuses qualités tant humaines que professionnelles, lui souhaitons une excellente retraite bien méritée.*

## ET MAINTENANT ?

### *Karine Vallet la remplace*



Dans le but d'une bonne transition, Karine a travaillé en binôme pendant le mois d'août avec Sylviane Hamonet.

Née à Rennes le 11 janvier 1972, Karine Vallet a fait ses études à Évry dans le département de l'Essonne (91), où elle a obtenu un BTS secrétariat de direction.

Après 18 années passées à l'EHPAD d'Évran (05/1995 – 06/2013), elle a travaillé 6 années à la mairie de Pleurtuit en tant que gestionnaire RH (07/2013 – 07/2019).

#### **Qu'est ce qui a motivé Karine pour postuler ?**

C'est pour des raisons géographiques que Karine, maman de 3 grands enfants (de 25 à 16 ans), postule à la mairie de Taden, afin de se rapprocher de son lieu de vie.



*"Je voulais aussi intégrer une structure à dimension humaine. Le travail en polyvalence avec toutes sortes de missions et surtout le fait de participer aux projets de la commune m'intéresse", nous confie-t-elle.*

Nous avons déjà pu apprécier sa bonne humeur communicative et sa rigueur professionnelle. Nous lui souhaitons de rester longtemps parmi nous.

## Commémoration du 11 Novembre

Pour commémorer l'anniversaire de l'Armistice de 1918, la journée du 11 novembre fut instituée par la loi du 24 octobre 1922 "journée nationale pour la commémoration de la Victoire et de la Paix" puis par la loi du 28 février 2012 élargie à l'ensemble des morts pour la France.

C'est donc la reconnaissance du pays tout entier à l'égard de l'ensemble des Morts pour la France tombés pendant et depuis la grande guerre qui s'exprime en ce jour.

*Extrait du discours de la Secrétaire d'État auprès de la ministre des armées :*

«Depuis 2012, chaque 11 novembre est aussi l'occasion d'honorer toutes les filles et les fils de France qui, dans tous les conflits, hier comme aujourd'hui, ont accompli leur devoir jusqu'au don suprême.

En ce jour, la Nation rend un hommage particulier aux soldats morts pour la France en opérations extérieures. En inaugurant un monument national en leur mémoire, le Président de la République inscrit dans la pierre comme dans les mémoires, la reconnaissance pleine et entière de tout un peuple pour



ses combattants. Haut lieu de la Mémoire Nationale, ce "monument aux morts pour la France en opérations extérieures" est aussi un rappel : la préservation de notre indépendance, de notre liberté et de nos valeurs repose sur ceux qui ont donné leur vie pour les défendre.

*Premier maître Alain BERTONCELLO, commando Hubert, mort pour la France au Burkina Faso, le 10 mai 2019 ;  
Premier maître Cédric de PIERREPONT, commando Hubert, mort pour la France au Burkina Faso, le 10 mai 2019 ;  
Médecin principal Marc LAYCURAS, 14e centre médical des armées, mort pour la France au Mali, le 02 avril 2019 ;  
Brigadier Erwan POTIER, 501e régiment de chars de combat, mort pour la France à Rouen (France), le 21 mai 2019, des suites de blessures reçues au Liban ;  
Brigadier-chef Ronan POINTEAU, 1er régiment de Spahis, mort pour la France au Mali, le 02 novembre 2019.*

## CONCOURS DE DESSIN

### Résultats

2 thèmes étaient proposés en fonction de l'âge des enfants.

Maternelle à partir de 4 ans : **Mon animal préféré**  
 Primaire jusqu'à 12 ans : **Imagine ta classe en 2050**



## RÉSULTATS

CLASSE	CLASSEMENT	Nom	Prénom
Maternelle GS	1 <sup>er</sup>	DUCHEMIN	Ninon
Maternelle MS	2 <sup>e</sup>	COLOMBEL AYOU	Callie
Maternelle MS	3 <sup>e</sup>	MELCHIOR	Johann
Maternelle GS		DÉMOULIN	Gurvan
Maternelle GS		JOUANGUY	Timothée
CP	1 <sup>er</sup>	LE BONHOMME	Juliette
CP	2 <sup>e</sup>	NIREL	Charlie
CP	3 <sup>e</sup>	SCHUTZ ARNEODO	Ambre
CP		BROCHU MOREAU	Élise
CP		GERVAIS TOURBOT	Énora
CP		COLIN	Lucia
CP		MILON	Mélina
CP		LAPOUSSIN	Clara
CP		CHAINON	Maël
CP		THEBAULT	Tim
CP		GLAIS	Milan
CP		DOSSET	Sohan
CP		DUCLOS	Axel
CP		MADANI	Damian
CM1	1 <sup>er</sup>	GOGLIN OLLIVO	Mathys
CM2	2 <sup>e</sup>	MELCHIOR	Andy
CE2	3 <sup>e</sup>	MELCHIOR	Elsa
CM2		LE DUC	Gladys
CM2		SCHUTZ ARNEODO	Emma
CE1		PROVOST	Liam
CE1		HELLO GODEFROY	Jeyson

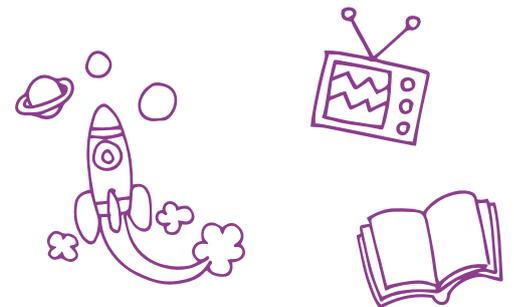
# Découvrez l'imaginaire des enfants et la remise des cadeaux qui a eu lieu le 6 novembre dernier.



Maternelle MS-GS



CP



CE1-CE2-CM2

\*Ce concours était destiné aux enfants de 4 à 12 ans, habitant obligatoirement la commune de Taden.

## LE PAIEMENT EN LIGNE

*Nouvelle procédure (Tutoriel Ludovic Flourey)*

La commune peut être amenée à facturer certaines prestations municipales, telles que les loyers d'habitation, les locations de salles ou de matériels...

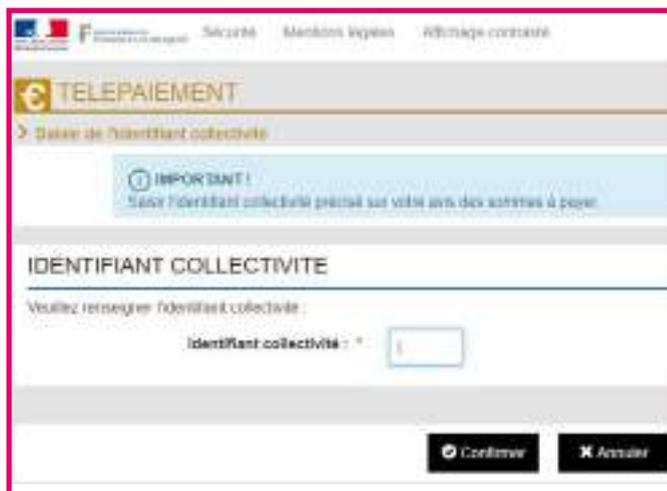
Dans ce cas, la facture (appelée « titre de paiement ») qui vous est adressée par l'intermédiaire du Trésor Public, peut-être réglée directement auprès du Trésor Public au 22 rue Kitchener à Dinan, ou sur le site de paiement en ligne développé par la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP), disponible sur : [www.tipi.budget.gouv.fr](http://www.tipi.budget.gouv.fr)

Ce service de télépaiement est disponible 7jours/7 et 24h/24. Pour effectuer le règlement, vous devrez vous munir de la facture ou de l'avis à payer. Ce document comporte toutes les informations nécessaires à l'identification du paiement à savoir : **l'identifiant de la collectivité, la référence permettant d'identifier la facture et le montant qui doit être réglé.**

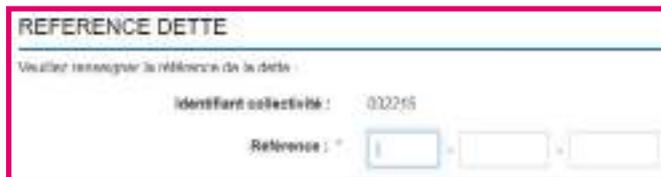
**1) Connectez-vous au site de paiement en ligne [www.tipi.budget.gouv.fr](http://www.tipi.budget.gouv.fr)**



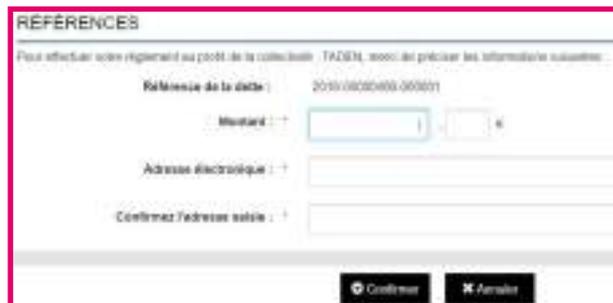
**2) Renseignez le n° d'identifiant en fonction du budget émetteur, puis cliquez sur confirmer :**



**3) Saisissez ensuite la référence du titre de paiement que vous avez reçu, puis cliquez sur confirmer :**



**4) Enfin complétez le montant et saisissez une adresse de courrier électronique valide, elle est utilisée en retour pour transmettre le ticket confirmant la prise en compte du paiement. Cliquez sur confirmer :**



Cette démarche est accessible également sur le site internet de la commune dans la rubrique « mes démarches en ligne ».

A noter que les factures de la cantine ne peuvent pas, à l'heure actuelle, être honorées en ligne mais vous pouvez opter pour le prélèvement automatique.



## LISTES ELECTORALES 2019

### *inscriptions*



Les prochaines élections municipales se dérouleront les 15 et 22 mars 2020.

#### **Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur les listes électorales.**

L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans (sous certaines conditions), ainsi que pour une personne ayant obtenu la nationalité française après 2018.

*En dehors de ces situations, il est nécessaire de demander à être inscrit sur les listes électorales pour pouvoir voter. La loi n° 2016-1048 du 1<sup>er</sup> août 2016 modifie les modalités d'inscription sur les listes électorales et institue un répertoire électoral unique (REU) dont elle confie la gestion à l'Insee.*

Les demandes d'inscription déposées par les électeurs sont reçues et instruites tout au long de l'année et ce jusqu'au 6<sup>ème</sup> vendredi précédant les scrutins. S'agissant des élections municipales des 15 et 22 mars 2020, la demande d'inscription doit être faite, **au plus tard, le vendredi 7 février 2020.**

Les demandes seront, comme actuellement, à formuler à l'accueil de la Mairie sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile récent.

**Elle pourront également être déposées sur le portail [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr).**

La décision d'inscription ou de radiation pour perte d'attache communale sera prise par le maire ou l'autorité consulaire, avec contrôle à posteriori par une commission de contrôle.

L'Insee appliquera directement dans le répertoire électoral unique (REU) les radiations pour décès et incapacité, ainsi que les inscriptions d'office des jeunes et des personnes faisant l'acquisition de la nationalité française, en les rattachant à leur commune de résidence.

La loi introduit également quelques modifications sur les conditions d'inscription sur les listes électorales, notamment :

- elle permet aux gérants et associés majoritaires d'une société

inscrite au rôle des contributions communales d'être inscrit sur la liste électorale de la commune ;

- pour les Français établis à l'étranger, elle supprime la possibilité d'être inscrit simultanément sur une liste communale et sur une liste consulaire.

En cas d'incertitude d'inscription sur les listes électorales, une télé procédure accessible sur le portail internet «service public.fr» permet de vérifier son inscription sur la liste électorale de rattachement :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F34687>

*Ludovic Floury*



## NOS AMIS LES BÊTES

### déjections et nuisances sonores

Nous rappelons aux propriétaires d'animaux qu'ils en sont responsables et qu'ils doivent prendre toutes les mesures nécessaires pour éviter toute gêne occasionnée aux autres habitants.

Les trottoirs, les rues et les espaces de loisirs de la commune sont quotidiennement souillés par des déjections canines.

Les propriétaires de chien sont tenus de :

- > tenir leur chien en laisse.
- > ne pas les laisser se soulager n'importe où.
- > ramasser les déjections.

Il n'y a rien de plus désagréable que de voir des déjections canines joncher les trottoirs «**on risque de plus marcher dedans. et rien ne prouve que cela porte chance !**»

Ils sont également tenus de :

- > ne pas laisser leur animal seul la journée ou même quelques heures.
- > empêcher les aboiements

Les aboiements de votre chien sont considérés comme étant une nuisance sonore extrême. C'est une source récurrente de litige entre voisins. Les aboiements de chien constituent un trouble anormal du voisinage portant atteinte à la tranquillité publique.

## LOCATION DE VÉLOS ÉLECTRIQUES



La commune a acheté, au printemps dernier, 4 vélos à assistance électriques.

Pendant la période estivale, ils étaient à disposition du camping de la Hallerais pour les vacanciers mais également pour les tadennais.

Les batteries ont une autonomie d'environ 80 kilomètres.

Le camping étant fermé depuis le 11 novembre, **il sera à nouveau possible de louer les vélos à compter du 1<sup>er</sup> décembre auprès de la mairie.**

## TROPHÉE D'ARMOR DE JUIN 2019

107 participants sur le défi de la Rance  
et 253 sur les deux jours de l'étape.





## TENNIS CLUB Taden Dinan

*Le Club le plus important de la région !*

Le bilan de cette rentrée 2019, permet de mettre le nombre d'inscrits en évidence. A ce jour, **le Club compte 430 adhérents** (tennis et squash compris) sans prise en compte des écoliers, qui viennent quelques heures de temps en temps. Le constat est que le club arrive à saturation par moment et manque de courts disponibles.

Le Club se porte bien financièrement avec un léger excédent.

C'est un club dynamique. Il y règne un bon état d'esprit et une bonne convivialité, sous l'impulsion des bénévoles responsables dont *David Hoyet* le Président, ainsi que l'ensemble des salariés, avec l'incoutournable *Xavier Raynaud*, charnière ouvrière du Club.

Poussez la porte du club ; il y aura toujours quelqu'un pour vous recevoir, vous conseiller et vous aider si vous le souhaitez, à trouver un partenaire de match à votre niveau.

### Le Club en quelques chiffres : LES ENFANTS

- L'école compte à ce jour 220 enfants (inscription à partir de 3 ans)
- 25 enfants de Taden et 82 de Dinan
- 50 heures de cours dispensés pour les enfants
- 10 équipes engagées en compétition : 4 équipes filles et 6 équipes garçons

### Classements des joueurs :

- L'équipe féminine des 13-15 ans a terminé à la 3ème place en régionale R1,
- L'équipe masculine des 9-10 ans a terminé à la première place en D3

### Le Club en quelques chiffres : LES ADULTES

- 210 adultes avec une augmentation féminine significative .
- 20 adultes de Taden et 25 de Dinan
- 17 heures d'enseignements dispensés pour les adultes

### Classements des joueurs :

- Chez les femmes : 1 seconde série - 10 troisième série - 32 quatrième série
- Chez les hommes 145 classés : 4 seconde série – 46 troisième série – 95 quatrième série

### Le Club organise des manifestations *tout au long de l'année*

- **Tournoi à Noël**
- **Le CNGT avec les champions en Avril**
- **Le tournoi estival en juillet et août**
- **À partir de fin septembre les championnats par équipes le dimanche**

*Vous ne savez pas quoi faire de votre dimanche ? Allez encourager les équipes ! Entrée libre, consommations payantes au Club house.*

André COLSON

## UN EXPOSANT BIO

*le vendredi après-midi à Trélat.*

Tous les *vendredis soirs*, Arnaud et Pauline, maraîchers bio tout récemment installés à Beaussais sur Mer, où ils ont créé la ferme de la « source aux oiseaux », proposent leurs légumes devant le café associatif de Trélat.

Arnaud et Pauline vous donnent rendez-vous à partir de 16h devant le *café associatif "Entrez-là"* ou d'autres produits locaux sont également disponibles toute l'année (miel, confiture, cidre, tisane, sirop, etc...)



Infos : [treslavie@riseup.net](mailto:treslavie@riseup.net) ou  
facebook : [LaSourceAuxOiseaux PlessixBalisson](https://www.facebook.com/LaSourceAuxOiseauxPlessixBalisson)

## LE CLUB DE L'AMITIÉ EN VADROUILLE !

*Le club de l'amitié affiche une superbe santé avec cette année encore plus de 260 adhérents, très actifs.*



### Qu'organise le club ?

A Taden, nous avons notre choucroute traditionnelle, notre repas de Noël, le concours de belote, sans oublier nos 4 thés dansants et nos 3 lotos, qui drainent de plus en plus de monde.

#### Et le mardi ?

Une quarantaine de membres du club se retrouve à la salle Neuville pour des moments de partage, autour de jeux de belote, aluette, tarot, triominos et rumikube, en dégustant un petit goûter composé de café ou chocolat et gâteaux.

### Le club part-il en balade ?

Oui, en mai, c'est un voyage autour des lacs italiens et la visite de Venise qui était organisé.

En octobre, nous sommes partis visiter la Corse et en décembre, place aux rires, avec le déplacement à Rennes au spectacle "Les Bodins"

En projets pour l'an prochain un grand tour du Maroc et un voyage sur la côte d'opale.

*Si vous voulez passer de bons moments venez nous rejoindre, vous serez très bien accueillis.*

*Agnès Rolland – Présidente du club*

## Molière et Renaud s'invitent au CAFÉ ASSOCIATIF

Le 12 septembre dernier, la troupe théâtrale amateur dinannaise de l'Alouette est venue se produire sur les planches de **l'Entrez la café**, pour jouer la pièce de Molière *"Les précieuses ridicules"*, devant une salle comble et un public conquis.

«Précieusement ridicules et ridiculement précieuses», concluait joyeusement Frank Bauer, comédien de la troupe dans le rôle de Gorgibus.

Certains découvraient le café pour la première fois.

Le 18 octobre c'était Frank Bondon du groupe Tonton Déon qui occupait la scène pour un concert de reprise des succès de Renaud des années 1975 à 1995. Ballade irlandaise, Morgane de toi et autres chansons comme Germaine ont résonné dans les murs et enchanté les fans venus très nombreux. Frank a pris soin de rappeler le contexte dans lequel ces chansons ont été écrites avec quelques anecdotes pertinentes.

Le café, qui vient de fêter ses trois années d'existence en musique par un Fest Noz à la salle des fêtes MTL à Trélat le 12 octobre, continue sa démarche de lien social et fonctionne grâce à une trentaine de bénévoles. En 2017 et 2018, le COPIL (comité de pilotage) a décidé d'embaucher une salariée pour les deux mois d'été.

Le local communal, Salle Jan (ancien café du bourg de Trélat jusque dans les années 70) qui abrite l'association, est mis à disposition par la mairie de Taden, moyennant une indemnité forfaitaire mensuelle pour charges

diverses (électricité, gaz, eau...).

Depuis sa création, l'association n'a pas souhaité faire de demande de subvention de fonctionnement à la municipalité.

Elle fonctionne avec un COPIL de 9 membres élus à chaque assemblée générale annuelle et *est ouverte à toute personne ayant des envies de bénévolat et de partage dans la convivialité*. Association à taille humaine et intergénérationnelle, nous souhaitons la bienvenue aux personnes intéressées.

Pour être membre, une simple adhésion annuelle est nécessaire et obligatoire comme l'impose la législation (prix libre, 1€ minimum). La vocation du café n'est pas à but lucratif.

**Le café ce sont :** des initiatives locales portées par l'association Très la Vie, une épicerie de produits locaux, une friperie solidaire, un jardin partagé, et des maraîchers bio.

### et aussi :

- **Concerts** le vendredi ou samedi : Gratuits pour les membres, rémunération des artistes au chapeau ou cachet Guso.

- **Cabarets trad** : Chacun peut venir jouer d'un instrument de musique, chanter, conter, danser...

- **Session irlandaise** : une fois par mois ouverte à toutes les musiciennes et tous les musiciens.

- **Let's talk** : 2 fois par mois le mercredi, se retrouver pour échanger en français et en anglais (*cours d'anglais ludiques et joyeux*)

- **Espéranto** : 2 fois par mois le jeudi.

- **Répar'toi même** : Un partenariat effectué avec l'association permet aux habitants de pouvoir réparer leurs objets gratuitement chaque deuxième samedi du mois au sein du café grâce au savoir-faire des bénévoles de l'association Répar' toi-même.

- **Soirée jeux de société** : Le jeu, vecteur d'échange et de lien social. Une soirée jeux portée par deux bénévoles est organisée une ou deux fois par mois.

- **Repas mensuels** : Une petite équipe propose régulièrement de réaliser un repas au sein du café à prix coûtant. C'est un temps de convivialité et de découverte culinaire, exemple, cette année nous avons pu déguster un cassoulet, des moules frites, un couscous, etc... Il y a aussi des repas avec les produits du jardin partagé.



**EsP'Rance pôle de l'Economie Sociale et Solidaire.** L'association Très la Vie s'intègre dans la démarche du pôle ESS et a accueilli l'assemblée générale de cette association ainsi que d'autres assemblées générales, telles que SCIC et ENR. Ces moments furent l'opportunité d'échanger sur le déploiement des projets ESS sur le territoire de Dinan.

Programme disponible sur le site de Très la Vie et celui de la mairie [www.taden.fr](http://www.taden.fr). Merci à Sabrina qui a la gentillesse de diffuser les infos chaque mois sur les panneaux numériques et le site internet municipal.

À bientôt pour une rencontre et bienvenue à toutes et tous, habitants de Taden et des environs.

*Daniel Goupil*



**ALSS TRÉLAT TADEN***La 52<sup>ème</sup> année du club a commencé***A son poste Stéphane Potin, toujours président.**

L'association comptabilise en ce début de saison, 120 licenciés divisés entre l'école de foot avec une équipe U6/U7, une équipe U8/U9, deux équipes U10/U11, une équipe U14, deux équipes séniors, une équipe loisir, ainsi que nos dirigeants.

Une entente avec Pleslin a été conclue afin d'avoir l'effectif suffisant pour notre B. Les résultats des diverses catégories sont mitigés mais ce n'est qu'un début. Nous sommes confiants pour la suite. A noter que de nouvelles recrues sont les bienvenues, joueurs ou bénévoles.

Au niveau des manifestations, le bilan de la vente du repas à emporter du 5 octobre a été satisfaisante. Merci à ceux qui y ont contribué.

***Nous espérons encore mieux pour les prochaines qui seront :***

- Notre **couscous** le 14 mars 2020
- Notre **pêcherie** accompagnée d'un **concours de palet** le 12 avril 2020.
- **Tournoi U6 à U9** le 9 mai 2020
- **Tournoi vétérans** le 12 juin 2020
- **Tournoi U10** le 13 juin 2020 et les U14 en semi nocturne.

Nous avons eu aussi notre 1<sup>er</sup> stage de foot pour nos jeunes, lundi 21 et mardi 22 octobre et un grand nombre d'enfants y a participé. Nous remercions Jessy Lecuyer pour son organisation et également nos bénévoles pour l'encadrement et leur participation. Le prochain stage aura lieu aux vacances de Pâques. Pour finir, l'ensemble du bureau remercie ses sponsors et dirigeants qui aident à faire perdurer le Club Trélat-Taden.

*Stéphane Potin*



## Les élèves de l'École des Forges de Trélat *mis à l'honneur au Sénat.*

Nous nous sommes rendus, M<sup>me</sup> Guinard et moi-même Jean-Luc Joan, accompagnés des 4 élèves délégués de classe, au Sénat, mercredi 5 juin 2019, pour y recevoir notre prix décerné dans le cadre du concours "Se Construire Citoyen" organisé par les Unions Départementales et la Fédération des Délégués Départementaux de l'Education Nationale.

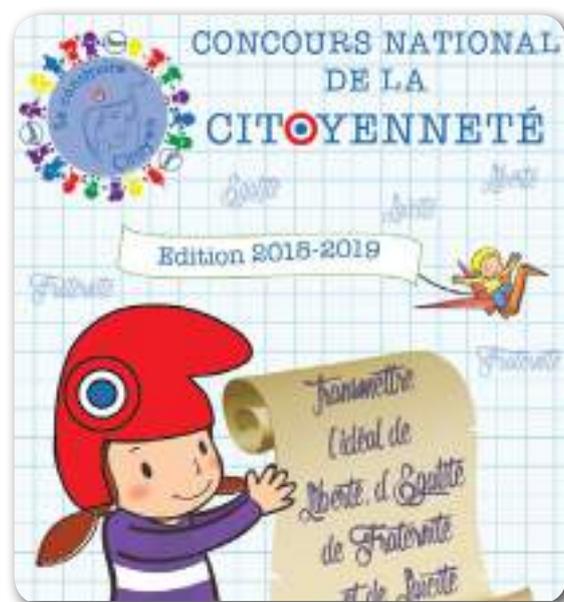
### >>> *Déroulement de la journée*

12 écoles étaient présentes pour recevoir leur récompense. La Bretagne a été à l'honneur puisque les 4 départements ont vu l'une de leurs écoles primée.

Pour ce qui concerne l'école des Forges, déjà heureux et fiers d'être présents, je ne vous cache pas que nous avons été surpris de recevoir le premier prix.

Cela-dit, cet aspect n'est pas essentiel en soi et il n'a d'ailleurs pas été repris par la suite et c'est tant mieux car l'esprit de compétition n'avait pas sa place dans ce concours.

Notre fierté réside surtout dans le fait d'avoir remis un dossier pour traduire ce que nous faisons ou avons fait réellement dans notre école.





Ce qui a certainement été apprécié par le jury est le fait que les actions réalisées couvrent un ensemble de domaines notamment *le développement durable, la citoyenneté-laïcité et la solidarité, l'ouverture aux autres.*

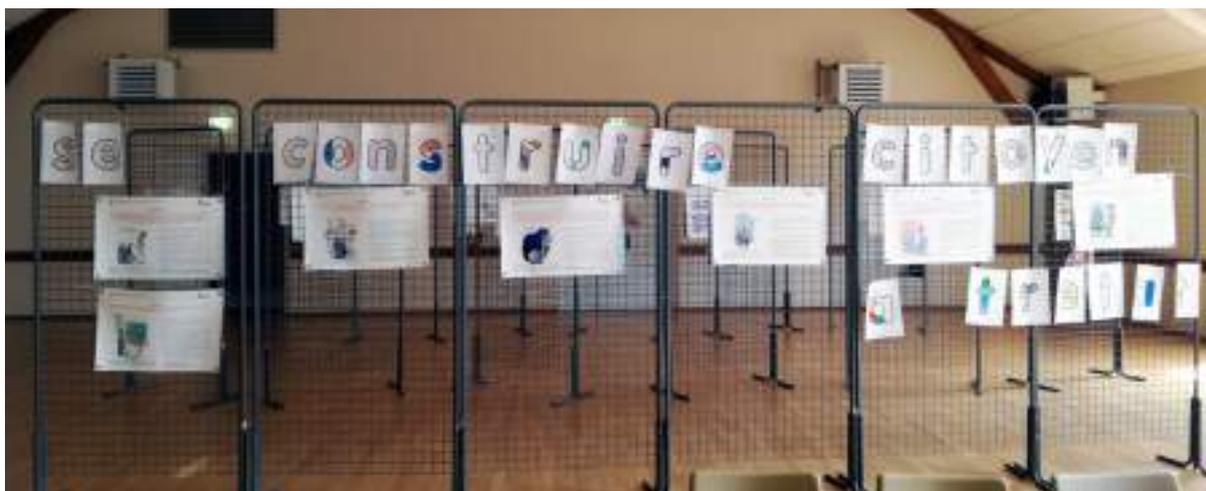
*M. Vaspert*, sénateur des Côtes d'Armor, nous a rejoint vers 11h et s'est rendu disponible pour nous montrer quelques hauts lieux du Sénat, l'hémicycle et la somptueuse salle de conférences notamment, alors qu'une session parlementaire se déroulait.

***Ainsi, nous avons pu voir en direct, comment les lois se construisaient dans notre pays.***

Outre des souvenirs et des émotions mémorables, il restera de cette journée des documents, brochures et livrets portant sur la citoyenneté, le sénat, ainsi qu'une exhaustive exposition sur la laïcité que nous pourrons exploiter dans nos classes.

Nous conserverons également un buste de Marianne que nous aurons une grande fierté à exposer dans notre école.

*Jean-Luc Joan*



## ‘LA FRAÎCH’ATTITUDE’

### La fête des fruits et légumes frais

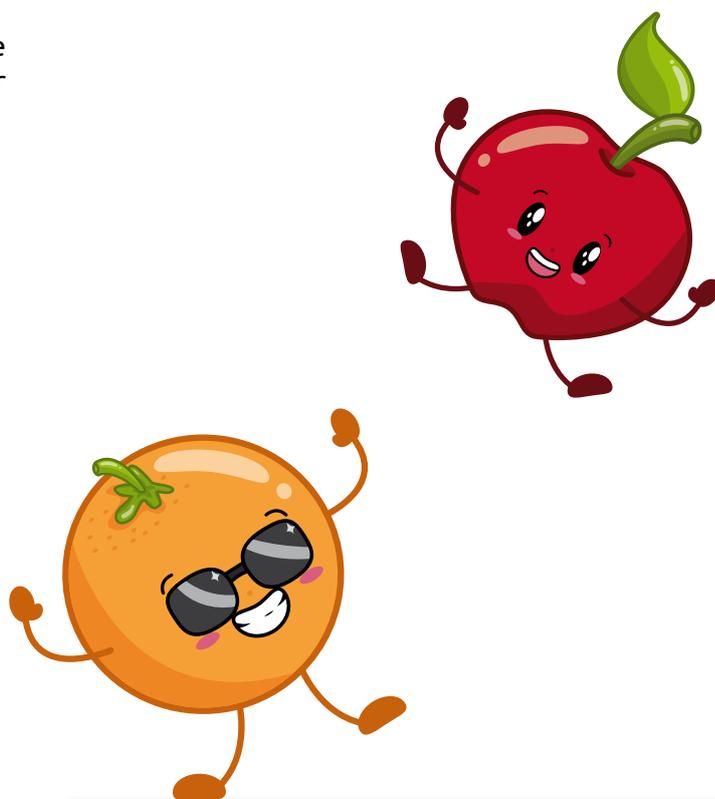
La **Semaine fraîch’attitude**, est un événement national de dégustations de fruits et légumes frais, qui a lieu tous les ans en juin partout en France sous le haut patronage du ministère de l’Agriculture et de la Pêche.

Son objectif est de faire découvrir ou redécouvrir ces produits à un large public, et plus particulièrement aux enfants.

Cette action a été initiée en juin 2005, sur la base du constat que l’information ne suffit pas pour

changer les comportements alimentaires et qu’il faut agir et mettre en place des actions de proximité.

À cette occasion, *Marina Hellequin*, responsable cuisine, a organisé auprès des élèves de l’école du Moulin le jeudi 20 juin dernier, une journée d’animation avec dégustation, aidée des fournisseurs de fruits et légumes du restaurant scolaire.



Dans un premier temps, les enfants devaient reconnaître s'il s'agissait de fruits ou de légumes sur les plaquettes qui leur étaient présentées, et sur quelle plante ou arbre ce fruit ou ce légume avait poussé...

Puis dans un second temps, les enfants devaient d'abord tenter de reconnaître visuellement les aliments présentés, puis les goûter pour confirmer leur choix.

**Les enfants de l'école du Moulin ont adoré cette animation, qui nous l'espérons, pourra être mise en place en juin 2020, à l'école des Forges.**



## REMISE DU 1<sup>er</sup> PRIX NATIONAL DU CONCOURS

### « Meilleur Citoyen » aux élèves de l'École des Forges

En début d'année, M. Joan et ses collègues ont inscrit l'école au concours Se Construire Citoyen, organisé par les DDEN (Délégué Départemental de l'Éducation Nationale).

Un dossier a été constitué autour de trois grands thèmes : le développement durable, la citoyenneté-laïcité, la solidarité.

Dans ces domaines, l'école des Forges avait déjà mené différentes actions : élections des délégués de classes, réunions des délégués, collecte de piles, de bouchons en plastique, Course contre la Faim...). Le travail sur ce concours a permis de poursuivre ce travail et développer d'autres activités. C'est ainsi que le premier numéro du journal de notre école Le p'tit forgeron a vu le jour cette année.

Par ailleurs, avec l'appui d'un animateur de l'Association Cœur Émeraude, porteur du projet, un investissement important de la classe de CM2 a permis la réalisation d'un court-métrage «Clap pour un parc » qui a été présenté au cinéma à Dinan le mardi 11 juin. Tout ce que l'on jette dans le réseau d'eaux pluviales termine dans la Rance puis dans la mer sans être traité. C'est ce message qui est transmis par la pose du macaron « La Mer commence ici. Ne rien jeter ». Plusieurs macarons ont été posés dans la commune, celui de l'école des Forges a été posé dans la cour, en présence d'Evelyne Thoreux, maire de Taden, et des élèves de M. Joan et M<sup>me</sup> Guinard.

Au mois de Mai, les élèves ont eu l'heureuse surprise de recevoir le premier prix de ce concours. Le 5 juin, les enseignants des classes de CM1 et de CM2, accompagnés des quatre délégués ont été reçus au Sénat pour recevoir leur trophée ainsi qu'un buste de Marianne. Le 18 Juin, les élèves ont été reçus par la municipalité à la Maison du Temps Libre, pour une petite réception, afin de les féliciter officiellement de leur belle réussite à ce concours.

#### Une rentrée scolaire teintée de regrets

Une école est un lieu de vie en mouvement permanent, certains événements sont très enthousiasmants, d'autres sont teintés de regrets ...

La rentrée scolaire 2019 // 2020 est marquée cette année par la fermeture d'une classe en maternelle. Les effectifs étaient en baisse évidente et la déci-

sion a été confirmée par l'Inspection Académique des Côtes d'Armor.

À l'École du Moulin, M<sup>me</sup> Joubin, directrice de l'école maternelle depuis l'an dernier a convenu avec sa collègue M<sup>me</sup> Cuvelier de la répartition suivante :

- Une classe de MS et GS de 26 élèves, avec Sylvie Blain, Atsem
- Une classe de TPS / PS et MS de 21 élèves avec Emilie Charpiot Atsem

À l'École des Forges, ce sont 116 élèves qui ont retrouvé leurs camarades, avec les mêmes enseignants, et répartis de la façon suivante :

- Mme Chevry : 28 élèves en CP
- Mme Manierski : 18 élèves en CE1
- Mme Querriot : 19 élèves en CE2
- M. Joan : 24 élèves en CM1
- Mme Guinard : 27 élèves en CM2

Comme l'an passé, M. Stéphane Derrien assure le remplacement de M. Joan pour sa journée de décharge de direction du jeudi, ainsi que le vendredi pour assurer le remplacement du temps partiel de M<sup>me</sup> Querriot.

Le poste d'AVS – Accompagnement à la Vie Scolaire – a été renouvelé pour M<sup>elle</sup> Blais. C'est un appui positif pour les enfants, qu'elle accompagne depuis déjà une année.

#### SCOLARISATION DES ENFANTS NES EN 2017

Les enfants nés au début de l'année 2017, inscrits à la mairie, pourront faire leur rentrée scolaire en Janvier 2020. La scolarisation à 3 ans est obligatoire à compter de la rentrée scolaire suivante. Par conséquent les enfants nés en 2017 seront tous scolarisés à compter de la rentrée 2020 / 2021.

Dans tous les cas, les inscriptions faites au plus tôt permettent d'anticiper sur les effectifs et favorisent l'accueil optimal des enfants

Pour rappel, une inscription à l'école se fait en deux temps :



M<sup>me</sup> Guinard présente le macaron



classes des CM1 et CM2 avec M<sup>me</sup> le Maire



avec l'animateur de Cœur Emeraude, un élève pose le macaron

1 – Venir à la Mairie pour l'inscription administrative avec le carnet de santé de l'enfant et le livret de famille.

2 – Prendre rendez-vous à l'école maternelle avec la directrice M<sup>me</sup> Joubin pour discuter de l'entrée à l'école (Janvier ou Septembre).

**Tél de la Mairie : 02 96 87 63 50**

**Tél de l'École Maternelle du Moulin : 02 96 39 49 82**

### **L'ARBRE DE NOËL DES ÉCOLES** *organisé par L'Amicale Laïque*

Comme chaque année, L'Amicale Laïque prépare activement le traditionnel « Arbre de Noël » qui aura lieu cette année :

**le Vendredi 13 DÉCEMBRE 2019**

*à partir de 19h à la Maison du Temps Libre – M.T.L  
au Bourg de Trélat.*

Chaque classe prépare une petite représentation. C'est toujours un moment de fête apprécié tant par les enfants que par les parents ravis de voir leurs enfants sur la scène.

*Maryse Percher*

## LA FÊTE DES ÉCOLES BAT SON PLEIN !



C'est le 29 juin dernier qu'était organisé, le spectacle de fin d'année, à la salle des fêtes de Trélat. Un bel après-midi préparé par l'Amicale Laïque, aidée des enseignants et d'une intervenante du kiosque, pendant lequel, petits et grands ont montré leur talent de danseurs, sous l'œil émerveillé de leurs parents.

Les stands de pêche à la ligne, chamboule-tout, maquillage et enveloppes avec des lots à gagner ont été appréciés!

***Les membres de l'Amicale Laïque remercient toutes les personnes et les entreprises qui ont remis des lots, ainsi que les parents qui ont confectionné des gâteaux mis en vente au salon de thé.***

Les bénéfices de cette manifestations serviront à financer l'ensemble des activités pédagogiques des écoles, et notamment la classe de voile !



## BEST WESTERN ARMOR PARK

*une nouvelle enseigne hôtelière à Taden*

**Adieu l'hôtel "Les Alleux"! place au "Best Western Armor Park".**

Un projet ambitieux situé en pleine zone d'activité.

Repris fin 2018 par Jérôme Hirret et sa femme Ludivine, l'établissement a été totalement rénové dans l'hiver et propose 51 chambres et suites neuves, ainsi qu'un bar restaurant.

À terme, il comptera 69 chambres et appartements et proposera également un espace bien-être avec piscine et salle de séminaire.



**>>> Un hôtel tout neuf ouvert à l'année et 24h/24h**

Les panneaux de signalisation indiquant le chemin de l'hôtel ne sont pas encore à jour, mais qu'on ne s'y trompe pas, le Best Western Armor Park a bel et bien ouvert ses portes début avril, à la place de l'hôtel Les Alleux. Créé en 1982, cet hôtel vieillissant d'une surface totale de 2 100 m<sup>2</sup> ne vivait que du tourisme de groupes.

Repris fin 2018 par un breton exilé un temps dans le sud de la France et sa femme, l'établissement a subi en quelques mois d'énormes transformations :

*«Nous avons réalisé des investissements conséquents pour transformer en profondeur l'intérieur du bâtiment, à savoir la rénovation complète des 51 chambres, l'accueil et l'espace restauration. Le futur verra des travaux d'agran-*

*dissement, avec une extension de 900 m<sup>2</sup> comprenant 11 chambres et 7 appartements, avec un espace bien-être comprenant une piscine et un sauna, ainsi qu'une salle de séminaire»* nous confie Jérôme et Ludivine Hirret.

**>>> La ville facilitateur de ce développement économique**

Dans le cadre du projet global un permis de construire a déjà été accordé pour un projet à dimension humaine valorisant l'offre d'hébergement de la commune de Taden et bien sûr l'emploi, répondant plus largement au besoin de la zone de Dinan Agglomération.

**>>> La restauration : faite maison, familiale et traditionnelle**

Ludivine et Jérôme ouvrent en novembre, le restaurant hôtelier à la clientèle locale en semaine, du lundi au vendredi midi et du lundi au jeudi soir pendant la période hivernale et plus largement

en saison. En outre le restaurant accueille les groupes sur réservation 365 jours par an, midi ou soir, et a déjà de très bons retours sur la clientèle affaires et quelques associations locales.

Les nouveaux propriétaires se donnent trois ans pour positionner l'hôtel sur une clientèle individuelle et familiale et répondre aux besoins de la clientèle affaires.

Pour ce faire, ils se sont adossés à Best Western, coopérative hôtelière mondiale.



**Best Western, une image à l'international**



**Il comporte 44 chambres Doubles de 15 à 18m<sup>2</sup> mais également 7 Duplex de 36m<sup>2</sup>**



«Cette enseigne internationale apporte une image de qualité, rassurante. Par son mode de fonctionnement, je dois respecter certaines normes comme la taille des chambres, mais je reste entièrement indépendant dans le choix du design» nous rapporte M<sup>me</sup> Hirret.

Avec 4000 établissements à travers le monde, dont une quinzaine en Bretagne, Best Western apporte aussi une identité internationale.

**>>> Spécialiste de l'accueil de groupes**

Cette activité historique de l'hôtel tient à son adhésion au réseau Hôtel Circuit France..

«Je fonctionne comme une agence réceptive. J'ai mon propre guide

et nous faisons découvrir la destination Bretagne au départ de l'établissement, en organisant nous-mêmes chaque circuit» nous communique M. Hirret

**>>> Une offre multi-services  
Un hôtel ouvert 24h/24h facilement accessible et sécurisé**

L'équipe est composée de 14 personnes dont 5 en charge de la réception.

«Bien que répertorié en catégorie 3\* nous avons un poste de nuit dans une logique d'accueil 24h/24 et d'une offre de services globale»

L'hôtel dispose d'une offre de restauration qui cible entre autres la clientèle affaires de la zone des Alleux et travaille sur une offre co-working pour permettre aux nomades ou à ceux

qui souhaitent sortir dans un lieu cosy, de prendre un verre au lounge tout en travaillant. (location de salle, journée d'étude, repas d'affaires...)

Il comporte 44 chambres doubles de 15 à 18m<sup>2</sup> mais également 7 Duplex de 36m<sup>2</sup>, avec 2 chambres et salle de bain, qui permettent à l'établissement de se classer dans le top 3 des établissements de l'agglomération.

Les prix varient de 69 à 149 € pour les chambres doubles en fonction des périodes de l'année mais il se murmure que l'établissement réserve des tarifs privilégiés pour les personnes de la commune hébergeant notamment de la famille.

*N'hésitez plus, appelez !*



**Best Western Armor Park**  
1 La Billardais des Alleux • 22100 Taden  
**02 96 85 16 10**  
[www.armorparkdinan.bzh](http://www.armorparkdinan.bzh)

## UN NOUVEAU KINÉ *s'installe à Taden*



Arrivé en juillet dernier, **Jérôme ABEUCOURT** diplômé de thérapie manuelle, est installé en dessous du centre médical, au 3 rue de la Mousson à Taden.

Depuis 4 ans, Monsieur Abeucourt traite par des manipulations douces les patients de 0 à 99 ans pour tous types de pathologies, liées au sport, à l'âge, ou traumatologiques.

Natif de Lorraine, il a fait ses études en Belgique, où il a obtenu son diplôme. Il y a exercé 6 mois, avant de s'installer à Annecy pendant 1 an.

Après une escapade de 2 années à la Réunion, il a décidé de se rapprocher de la famille de sa compagne, native de Plancoët.

Jérôme reçoit les patients avec (remboursement CPAM) ou sans (remboursement mutuelle) ordonnance.

*Il est conventionné, la carte vitale est acceptée.*

### CABINET DE KINÉSITHÉRAPIE

3 rue de la mousson - local 17 - 22100 TADEN

Prise de rendez-vous au 02 56 11 09 55

Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 8h 20h

Fermé le mercredi et samedi



*Déplacements à domicile et cabinet accessible aux personnes à mobilité réduite PMR*

## ECOMIAM

*C'est bon, c'est breton !*

ECOMIAM, l'enseigne bretonne créée en 2009 par Daniel SAUVAGET, représente 23 magasins, uniquement implantés en Bretagne. C'est un spécialiste en produits surgelés de provenance locale pour la grande majorité, mais toujours de production française quelque soient les problèmes éventuels d'approvisionnements qui pourraient survenir.

Après 10 d'existence, cette enseigne familiale et bretonne se développe gentiment, mais régulièrement en proposant une gamme de produits de plus en plus évoluée : légumes, viandes (porc, bœuf, poulet, dinde, lapin, etc.) poissons, pâtisserie, snacking (pizza, croque-monsieur, feuilletés...). A cela, il faut ajouter une gamme bio.

Ouvert en septembre 2019, ECOMIAM Taden est géré par Pascal DUMONT et Fabien LECHARTIER qui ont aussi en charge le magasin de Saint Jouan des Guérets depuis près de 2 ans.

Il n'y a pas d'intermédiaire entre ECOMIAM et ses producteurs, ce qui permet à ces derniers d'être mieux rémunérés. L'emballage réduit à sa plus simple expression et l'absence de publicité conduisent les prix à leurs plus justes valeurs.

Avec ce système de fonctionnement, tout le monde est gagnant du producteur au commerçant jusqu'au consommateur bien évidemment.

Outre les deux gérants, Mathilde et Maïwenn leurs collaboratrices et Alban leur collaborateur seront toujours disponibles pour faire découvrir les produits de notre belle Bretagne.

Des dégustations sont proposées en magasins et annoncées auparavant sur les réseaux sociaux (Facebook). Il y a également la possibilité de commander en ligne via "ecomiam.com" pour récupérer les produits au drive ou se faire livrer à domicile (presque dans toute la France en moins de 24h).

**Contact mail:** [ecomiam.tadendinan@ecomiam.com](mailto:ecomiam.tadendinan@ecomiam.com)

**Site internet :** [ecomiam.com](http://ecomiam.com)

**Téléphone** 02 96 89 84 49

**Horaires** du lundi au vendredi 9:30 à 13:30

et 14:30 à 19:30 et le samedi de 9:30 à 19:30.

*Jamais d'ouverture le dimanche, ni les jours fériés.*

*Charles BOIVIN*



*Maïwenn & Fabien*



# LAV'CAR®

Laver sans frotter



## Ma voiture? à l'eau pure sans frotter !

L'enseigne LAV'CAR est une *P.M.E française et familiale qui se bat pour son savoir-faire.*

L'entreprise est née en 1988 dans le Loiret et s'est appuyée sur son expérience de terrain pour concevoir intégralement ses centres de lavage haute pression (120 en service en France). L'équipe fabrique l'ensemble de ses locaux techniques avec leurs armoires électriques, lignes de plomberie, matériel haute pression, etc. L'implantation est étudiée en fonction des contraintes du client et le matériel est testé entièrement après sa fabrication au sein de l'entreprise. Ce savoir-faire, précieusement conservé par des collaborateurs fidèles dont la relève est assurée et ce « fait maison » garantissent la flexibilité et l'adaptabilité de l'enseigne ainsi que la connaissance complète et primordiale du métier du lavage haute pression.

Natif de Saint Méloir des Ondes, *Sébastien GUILBERT*, 45 ans, vient de réaliser son rêve de jeunesse. Un rêve peu ordinaire il faut l'avouer «un jour, j'ouvrirai mon propre centre de lavage de véhicules ». Ce passionné de mécanique voitures et motos a ouvert SA station dans la zone de Dombriant, juste en face du magasin Décathlon. C'est sous l'enseigne LAV'CAR que le projet a vu le jour cet été. Il lui aura fallu deux ans de recherche dans la région dinannaise pour trouver l'emplacement idéal.

Bien que la station soit automatisée à 100%, maniaque de la propreté et résident depuis deux ans à Plouër, Sébastien passe tous les matins, en se rendant à son travail dans la région malouine, et tous les soirs sur le site pour faire un état des lieux. Il ne tolère aucune trace de souillure dans la station. Quand un client

arrive pour laver son véhicule, il doit trouver le lieu impeccable et en parfait état de fonctionnement.

Si ce centre de lavage (sans l'achat du terrain), clé en main, lui a coûté trois cent mille euros, Sébastien GUILBERT, à profiter de l'économie réalisée sur la vente de sa précédente maison et son achat moins onéreux sur Plouër pour mettre les premiers euros dans l'opération...les banques ont fait le reste.

**Ouverte 24h/24**, la station permet de passer tous véhicules, (voiture, moto, van, tracteur, camion, camping-car...) du simple lavage à la haute pression en passant par le rinçage à l'eau chaude, le séchage et le lustrage. Les différentes opérations se font avec de *l'eau osmosée*, c'est à dire pure à près de 100%, qui ne laisse pas de trace après le lavage.

Le lavage en centre de lavage haute pression représente 84% d'économie d'eau par rapport à un lavage domestique.

Une borne de paiement est à disposition des clients qui ont le choix des formules de 1 € à 16 €. Aspirateurs et gonflage complètent l'offre. Le centre de lavage accepte monnaie, CB et propose des clés d'abonnement qui sont à retirer sur place. *C'est ouvert aux particuliers et aux entreprises.*

**Contact :**  
**Sébastien GUILBERT**  
**06 52 50 56 40**

*Charles BOIVIN*



## GAËTAN ALLANO

*Nouveau propriétaire du Bar du Manoir*



### UN TADENNAIS AUX COMMANDES

Sa naissance et sa scolarité à Taden, ont fait de Gaëtan ALLANO un amoureux de sa commune. On s'en rend bien compte quand on discute un peu avec lui.

A 19 ans, fort d'un CAP et un Bac Pro en boulangerie pâtisserie obtenu au CFA d'Aucaleuc, il se lance aussitôt dans la vie active. Après un an à la conduite de fours aux Gavottes, deux ans au laboratoire de pâtisserie chez Delmotte à Broons et un passage dans la livraison de colis express, c'est l'entrée à la Brittany Ferries en tant que pâtissier. Après quelques mois, ambitieux, Gaëtan, passe des concours et est promu chef pâtissier.

Ses cinq années passées dans la compagnie sur des lignes vers l'Espagne, l'Irlande, l'Angleterre et la Belgique lui ont permis d'acquérir de très bonnes bases en Anglais qu'il parle couramment aujourd'hui.

A 28 ans, bridé à la Brittany Ferries, n'arrivant pas obtenir de CDI et voulant toujours progresser, Gaëtan a décidé de saisir la première opportunité intéressante qui se présenterait et qui lui permettrait de s'épanouir.

C'est chose faite avec la reprise du BAR DU MANOIR au bourg de Taden cet été. En perte de vitesse depuis un certain temps, ce commerce semble avoir trouvé la bonne personne pour redresser la barre.

Si jusqu'à présent le BAR DU MANOIR c'était bar-tabac, jeux de grattage, dépôt de pain, petite épicerie et quotidiens régionaux, *en trois mois la gamme s'est élargie avec un terminal de cuisson pour le pain et les viennoiseries (mise en place de cartes de fidélité)*. En attendant l'arrivée prochaine des prestations de la Française des Jeux (Loto, EuroMillions, Parions Sport ...), Gaëtan vient d'obtenir la mise en place de deux services importants et opérationnels depuis début novembre : *le paiement électronique des PV et la vente de timbres fiscaux dématérialisés*.



Un petit salon confortable avec des jeux de société est à disposition des clients. Les enfants peuvent y venir, mais seulement s'ils sont accompagnés d'un adulte (c'est la réglementation sur les débits de boisson qui l'impose).

Des concerts ont été organisés cet été avec le succès populaire à la clé. Si des concerts et des soirées à thème sont envisagées en basse saison, malheureusement l'étroitesse des locaux y met un frein.

*Autre nouveauté qui s'adresse aux passionnés de moto : des randonnées ont été organisées au départ du bar et face au succès rencontré, l'opération devrait être pérennisée.*

Après trois mois d'activité où sa maîtrise de la langue de Shakespeare lui a été bien utile avec les nombreux touristes, Gaëtan ALLANO se dit satisfait de ses débuts et est confiant pour l'avenir.

*Ouvert du mardi au samedi de 7h30 à 13h00 et de 16h30 à 20h00 et le dimanche de 8h00 à 13h00 et de 16h30 à 19h30 - Contact : 02 96 84 67 54.*

*Charles BOIVIN*



## MATERNITÉ DE DINAN *de nouveaux accouchements*

C'est un été difficile qu'ont vécu cette année les personnels de la maternité de DINAN.

La Direction de l'hôpital et l'Agence Régionale de Santé annoncent la suspension des accouchements à partir du 5 juillet. En cause : un manque d'anesthésistes.

Cette interruption a été imposée aux patientes dans la plus grande précipitation. Peu après l'annonce de l'impossibilité, une nouvelle organisation est proposée en demandant aux futurs mamans d'accoucher à SAINT MALO et revenir en soins de suite à DINAN avant le retour à la maison.

Placées devant cet impératif, certaines mamans ont accepté cette solution, d'autres ont préféré se diriger vers une maternité privée près de RENNES. Heureusement les bébés Dinannais nés à Saint Malo et leurs mamans ont pu néanmoins apprécier leur prise en charge grâce au dévouement des agents.

Alors, en cette période estivale, la maternité de Saint Malo accuse une surchauffe. La situation est tendue et il faut faire appel aux personnels dinannais pour venir en aide. C'est la preuve que les deux établissements ont un avenir à condition de convaincre anesthésistes et gynécologues-accoucheurs d'une postérité pérenne.

*Depuis le 1<sup>er</sup> octobre, 4 anesthésistes ont rejoint la maternité dinannaise.* Les naissances se succèdent régulièrement en toute sécurité. Cette année le chiffre annuel des nouveaux nés sera en baisse puisque pendant trois mois ils ont été enregistrés à Saint Malo ou ailleurs. Pour notre territoire de DINAN, il est donc impératif de maintenir cet équipement.

*La population ne doit pas subir les nouvelles règles de « fusion », ni la démographie médicale.* Fort de ce constat, il faudra faire preuve de bon sens pour conduire les deux maternités Dinan et Saint Malo dans un rapprochement d'équité où les personnels et les médecins discernent une perspective de carrière.

Enfin, tous les hôpitaux supportent mal les changements à venir. Les SMUR et les urgences sont toujours en grève. La spécialisation s'impose progressivement.

La piste des internes du CHU de RENNES devrait nous soutenir à maintenir un hôpital de proximité performant. Aussi, il est urgent d'ouvrir un débat aux professionnels de santé publics et libéraux du secteur afin de mieux comprendre les difficultés de chacun et les besoins des administrés.

*Gérard Henry*



# STOP !

**17 POLICE SECOURS - 15 LE SAMU**

**02 96 68 42 42 ADALEA 24h/24**

**02 96 85 60 01**

**ESPACE FEMMES DINAN**

**ASSOCIATION STEREDENN**

**3919**  
**ARRÊTONS**  
**LES VIOLENCES**

## PRENEZ SOIN DE VOS OREILLES

**Une journée de dépistage GRATUIT**  
sera organisée en janvier 2020\*  
en collaboration avec la mairie de Taden.



L'organe de l'audition est pourvu d'un fonctionnement complexe et fragile. L'âge n'est pas la seule cause d'une perte auditive, une exposition régulière aux bruits, (écouteurs, environnements professionnels bruyants...) peut aussi dégrader l'audition chez les plus jeunes. On peut alors souffrir d'acouphènes, de troubles de l'équilibre et de compréhension.

N'hésitez pas à en parler, des solutions existent !

Chez Vision Plus Audition (Carrefour Market), Antoine Bily, audioprothésiste D.E prend soin de votre capital auditif.

Depuis plus d'un an, l'équipe du magasin l'a intégré et propose donc de nombreux services concernant l'audition : « *La prévention, la protection ainsi que la rééducation de l'audition sont nos trois principales missions* », indique Antoine Bily.

Des bilans auditifs gratuits sont réalisés afin de permettre aux personnes le souhaitant, de contrôler leur audition. « *Il est important de repérer les premiers signes qui font suspecter une perte auditive, car celle-ci a un fort retentissement sur la vie quotidienne souvent caractérisé par un isolement lors de conversations en environnements bruyants. Notre rôle est d'orienter chez le médecin ORL si*

*nécessaire* ».

C'est lui, qui délivrera une ordonnance permettant au patient de réaliser un essai d'appareillage.

Les essais d'appareillage durent en général un mois et sont gratuits. « *Ils permettent aux patients de se rendre compte de l'apport de l'appareillage auditif au quotidien. Mon rôle est de déterminer avec le patient quelle solution est la plus adaptée à son rythme de vie* » explique l'audioprothésiste.

Des évolutions majeures ont été observées ces dernières années, notamment en terme de discrétion mais aussi pour la connectivité des nouvelles technologies. En effet, écouter directement la télévision ou répondre au téléphone à travers ses aides auditives est chose courante aujourd'hui.

Aussi, des évolutions tarifaires ont récemment vues le jour dans le but de diminuer le reste à charge patient. En effet, suite à la réforme santé mis en place en 2018, les remboursements de la sécurité sociale et de la mutuelle tendent à augmenter.

### VISION PLUS AUDITION

Carrefour Market (C.C le Chêne, Quévert)

Du lundi au samedi, de 9 h à 19 h 30

Renseignements 02 96 85 27 67



\*La date sera communiquée ultérieurement dans les journaux et sur les panneaux numériques de la commune.

# LES DANGERS DU MONOXYDE CARBONE

## Que faire si on soupçonne une intoxication ?

Maux de tête, nausées, malaises et vomissements peuvent être le signe de la présence de monoxyde de carbone dans votre logement.

Dans ce cas :

- 1 **Aérez immédiatement** les locaux en ouvrant portes et fenêtres.
- 2 **Arrêtez si possible** les appareils à combustion.
- 3 **Évacuez** au plus vite les locaux et bâtiments.
- 4 **Appelez les secours :**  
**112** : Numéro unique d'urgence européen  
**18** : Sapeurs Pompiers  
**15** : Samu
- 5 **Ne réintégrez pas les lieux** avant d'avoir reçu l'avis d'un professionnel du chauffage ou des Sapeurs Pompiers.



## Comment obtenir des renseignements ?

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter :

- L'Agence Régionale de Santé (ARS) de votre région
- Le Service Communal d'Hygiène et de Santé (SCHS) de votre mairie
- Le centre anti-poison et de toxicovigilance (CAP-TV) relevant de votre région
- Un professionnel qualifié : plombier-chauffagiste, ramoneur

Sites d'informations :

- [inpes.sante.fr](http://inpes.sante.fr)
- [prevention-maison.fr](http://prevention-maison.fr)
- [sante.gouv.fr](http://sante.gouv.fr)
- [invs.sante.fr](http://invs.sante.fr)
- [developpement-durable.gouv.fr](http://developpement-durable.gouv.fr)



## LE MONOXYDE DE CARBONE

Les intoxications au monoxyde de carbone concernent tout le monde... Les bons gestes de prévention aussi.



## INFOS DÉCHÈTERIES

Votre badge permet d'accéder à toutes les déchèteries de l'agglomération.

Forfaits crédités sur le badge par année civile :

- forfait de 16 passages pour les sites dotés d'une plateforme déchets verts à accès séparé.
- forfait de 26 passages pour les autres sites.

### Évran

ZA 22630 EVRAN  
Tél : 02 96 27 46 35

### Saint-Hélen

Conillé  
22100 SAINT-HELEN  
Tél : 02 96 88 23 22

### Pleslin-Trigavou

La Mennais 22490  
PLESLIN-TRIGAVOU  
Tél : 02 96 27 81 20

### Quévert

Les Landes Fleuries  
22100 QUEVERT  
Tél : 02 96 87 51 37

### HORAIRES

Lundi 14h • 17h45  
Mercredi 8h45 • 12h30  
Jeudi, vendredi et samedi  
8h45 • 12h30  
14h • 17h45

### HORAIRES

Lundi, mardi, vendredi  
et samedi  
8h45 • 12h30  
14h • 17h45

### HORAIRES

Lundi, mercredi,  
vendredi et samedi  
9h • 12h  
13h30 • 18h  
Jeudi 13h30 • 18h

### HORAIRES

Lundi, mercredi, jeudi,  
vendredi et samedi  
8h45 • 12h30  
14h • 17h45

mail de contact : [dechets@dinan-agglomeration.fr](mailto:dechets@dinan-agglomeration.fr)

## GÂTEAU À LA COMPOTE DE POMMES

préparation 15 mn  
quantité 8 pers.  
difficulté jeu d'enfant

Voici un gâteau à la compote de pommes que vous pourrez savourer à l'heure du dessert ou du goûter. Il est particulièrement moelleux. Petits et grands prendront plaisir à confectionner et à déguster ce gâteau.

### Ingrédients :

- . 250g de compote de pommes
- . 200g de farine
- . ½ sachet de levure chimique
- . 3 œufs
- . 100g de sucre en poudre
- . 1 yaourt nature
- . 100g de beurre
- . 1 pointe de sel

### La préparation

1 : Séparez les blancs des jaunes, montez les blancs en neige et réservez les. Dans un saladier, fouettez les jaunes d'œuf et le sucre.

Lorsque l'ensemble blanchit, ajoutez le yaourt, le beurre fondu, la levure et le sel. Mélangez, ajoutez ensuite peu à peu la farine puis la compote, mélangez bien à nouveau et ajoutez pour finir les blancs en neige.

2 : Préchauffez le four 10mn à 200°C.

3 : Répartissez la pâte à gâteau dans le moule beurré et chemisé.

4 : Mettez au four 40mn à 190°C, *plus ou moins selon votre four*. Laissez refroidir avant de démouler.

*Pour rendre ce gâteau encore plus gourmand, vous pouvez ajouter à la pâte 50g de pépites de chocolat noir et 50g de noisettes concassées. Vous obtiendrez un moelleux et croquant, idéal pour une pause goûter savoureuse.*

Martine Boissière

*A tester sans attendre !*



## L'ASSOUPLEISSANT, c'est épatant !

### *Fantastique contre l'électricité statique*

**Sur vos vêtements :** si votre jupe ou votre pantalon ont tendance à coller à vos sous-vêtements à cause de l'électricité statique, frottez-les avec une feuille d'assouplissant textile avant de les porter.

**Sur un fil de couture :** Vous avez accompli, avec succès, le rituel du passage du fil à coudre dans le chas de l'aiguille, mais rien à faire, impossible d'effectuer vos travaux de couture car il ne cesse de se tortiller et de s'em mêler car il est chargé d'électricité statique...Passez plusieurs fois l'aiguille à travers une feuille d'assouplissant textile.

**Sur la télévision :** Pour éviter que la poussière soit attirée et reste collée sur l'écran de votre télévision, frottez-le avec une feuille d'assouplissant. Et ça marche aussi sur les écrans d'ordinateur.

### *Faut que cela glisse*

Vous avez plus de mal à repasser votre linge qu'à l'accoutumée ? Peut-être que la semelle de votre fer ne glisse plus assez ! Pour y remédier, frottez-la avec une feuille d'assouplissant déjà utilisée. Cela devrait régler le problème.

### *Des casseroles comme neuves*

Si vous avez laissé cuire certains aliments trop longtemps, qu'ils restent collés au fond de votre casserole formant une croûte carbonisée, couvrez-le tout d'eau, déposez une feuille d'assouplissant, et laissez reposer toute la nuit. Le lendemain matin, vous délogerez sans dif-

ficulté tous les résidus de nourriture. Vous pouvez aussi employer de l'assouplissant liquide pour obtenir le même résultat impeccable.

### *Hop, on décolle*

Mélangez deux volumes d'eau chaude et un volume d'assouplissant puis versez le tout dans un pulvérisateur. Humidifiez votre papier peint avec cette solution. Laissez agir 20mn avant de gratter. Le papier peint va se décoller très facilement.

### *Des meubles tout propres*

Au-dessus des placards, du réfrigérateur, et plus généralement de tous les meubles de la cuisine, il est inévitable que poussière et gras s'accumulent pour former une pellicule de saleté dure à nettoyer. Pour y arriver facilement, lavez ces surfaces avec de l'eau chaude additionnée d'assouplissement, à raison de trois volumes d'eau pour un d'assouplissant.

### *Un peu de souplesse*

Une fois vos travaux de peinture terminés, il est bien sûr indispensable de nettoyer vos pinceaux. Mais, pour éviter que les poils ne raidissent, ajouter quelques gouttes d'assouplissant dans l'eau de rinçage. Ainsi, ils resteront bien souples en attendant une prochaine fois.

### *Un liquide pour vitres maison*

Dans un vaporisateur, versez une cuillère à café d'assouplissant (5ml), une autre de fécule de maïs (5g) et complétez avec un litre d'eau. Mélangez bien avant de pulvériser le mélange



sur un chiffon, puis lavez vos vitres avant de les lustre avec un autre chiffon, sec celui-là. Et si c'est efficace sur vos fenêtres, ça l'est tout autant sur une table en verre ou une paroi de douche.

### *Hum, ça sent bon !*

Les feuilles d'assouplissant diffusent une odeur à la fois légère et agréable : déposez-en quelques-unes dans une valise pour éviter que l'intérieur ne sente le renfermé, au fond de votre poubelle ou du bac à linge sale pour éliminer les mauvaises odeurs, sous les sièges de votre voiture pour désodoriser, ou encore dans vos chaussures de sport pendant toute une nuit pour neutraliser les relents de sueur.

### *Une technique au poil*

Pour débarrasser moquettes, tapis, fauteuils recouverts de tissu et vêtements, des poils de chien ou de chat, passez tout simplement une feuille d'assouplissant usagée dessus, elle va les attirer et les retenir.

### *Des chromes rutilants*

Après avoir bichonné votre grille-pain chromé ou les enjoliveurs de votre voiture, comme vous en avez l'habitude, et si vous les trouvez malgré tout un peu ternes, frottez-les avec une feuille d'assouplissant usagée. Ils retrouveront ainsi tout leur éclat.

## Voilà, y'a plus qu'à !

Martine Boissière

# Tu as entre 18 et 19 ans ?

Télécharge  
la seule appli  
qui t'offre  
**5 0 0 €**  
de biens  
culturels!



## C'EST QUOI EXACTEMENT ?

C'est un dispositif gouvernemental, lancé en expérimentation le 1<sup>er</sup> février 2019, auprès de 12 000 jeunes, dans 5 départements pilotes.

A compter du 6 juin, la zone d'expérimentation a été élargie à 14 départements, **dont l'ensemble de la région Bretagne.**

Au 24 juin dernier, 1661 structures culturelles étaient inscrites.

Le Pass Culture est une application gratuite, qui révèle et relaie les possibilités culturelles et artistiques accessibles à proximité.

Grâce à la géolocalisation, les citoyens peuvent repérer, choisir et réserver une grande diversité de biens et de propositions culturels, du concert au théâtre en passant par le livre, la pratique artistique et les jeux vidéos.

### ✓ Comment ça marche ?

L'année de ses 18 ans, jusqu'à la veille de ses 19 ans, chaque jeune résidant en France pourra demander l'octroi d'une enveloppe de 500€ à dépenser sur le Pass, parmi un large choix de spectacles, visites, cours, livres, musique, services numériques...

Alors vite, connecte-toi sur [pass.culture.fr](http://pass.culture.fr)

### ✓ Ça se passe comment ?

Tu te connecte sur [pass.culture.fr](http://pass.culture.fr)

→ Tu cliques sur "Vous avez 18 ans", puis sur "se pré-inscrire au pass Culture"

*Fais attention de bien noter une adresse mail valide pour réceptionner le lien d'activation.*

→ Tu complètes ton dossier d'inscription

Nom, prénom, date de naissance, adresse de résidence, statut (*ex : étudiant(e), employé(e), chômeur(se)...*)

→ Tu joins la copie d'une pièce d'identité, passeport ou carte nationale d'identité, puis tu valide.

→ Tu cliques enfin sur "déposer le dossier"

Ta demande est envoyée. Une fois ton dossier validé, tu reçois un mail de confirmation, contenant un lien d'activation. Ton application s'ouvre. Ton Pass Culture est activé. Tu peux y noter le mot de passe de ton choix et commencer à réserver

**C'est cool d'avoir 18 ans !**

